Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 47 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 3 MARS 1976

L'antichambre du paradis

CES PERSONNES, À QUI NOUS DEVONS TANT

DANIELLE PIGEON

Il y a dans notre société des gens à qui nous devons beaucoup, sinon tout et que nous oublions trop souvent: ce sont ces personnes du troisième âge, vieillards discrets et effacés qui ont bâti le Manitoba français et qui, plus lucides peut-être qu'on ne le pense, voient avec consternation leurs enfants, petits-enfants et parfois arrière-petits-enfants en voie d'assimilation ou déjà assimilés.

Nous avons voulu connaître un peu plus leur façon de vivre et nous sommes allés dans les foyers afin de rencontrer quelques-unes de ces personnes, venant de divers milieux dont le dénominateur commun est la modicité des revenus. En effet, pour être éligibles à demeurer dans les foyers subventionnés par l'état et qui offrent des appartements à loyers modiques, il y a des critères à respecter.

Nous nous sommes d'abord rendus au foyer "Chez Nous", belle tour moderne de 9 étages, qui offre une centaine d'appartements dont les prix varient de $35 à $97 par mois selon les revenus des locataires. La première condition, c'est certainement d'avoir 60 ans et plus et d'être en assez bonne santé pour subvenir seul à ses besoins. Les personnes demandant une assistance médicale ou des soins spéciaux seront dirigées vers des institutions spécialisées. Il y a cependant une infirmière qui vient au foyer une fois par semaine et qu'on peut consulter sur rendez-vous.

Viennent ensuite les conditions financières: les revenus annuels ne doivent pas dépasser de $7,000 à $8,000 pour les personnes seules et $14,000 pour les couples, cela

(suite, page 21)

Êtes-vous attaché à votre culture?

Êtes-vous décidé à défendre vos droits?

Si oui, participez à l'assemblée annuelle de la S.F.M.

If not. . . Good-bye!

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA S.F.M. VOIR SECTION SPÉCIALE, PAGE 13 A 16.

TU VEUX? -OU TU NE VEUX PAS?

par GILBERT BEAUDETTE, conseiller
RAYMOND OUIMET, conseiller
REAL LEVESQUE, trésorier
JEAN-CLAUDE GUAY, secrétaire
PIERRE PALUD, vice-président
LAVAL CLOUTIER, président des Éducateurs franco-manitobains

Nous sommes un groupe d'éducateurs qui vivons l'expérience scolaire et qui, avec la grande majorité des éducateurs franco-manitobains, nous intéressons à l'épanouissement de l'éducation française dans cette province et nous inquiétons du degré alarmant d'assimilation de la gent scolaire.

Nous avons participé aux réunions du Comité Exécutif des E.F.M., aux réunions du Conseil provincial des E.F.M. à Gimli (fin de novembre) et au C.U.S.B. (le 24 janvier dernier) et à la réunion des conseils administratifs des organismes francophones, convoquée par le Comité Consultatif de Langue Française (voir rapport de cette réunion dans La Liberté du 27. 2. 76).

Pour nous, professeurs, la question de fond qu'il nous faut envisager, c'est le degré alarmant d'assimilation des Canadiens français dans cette province, d'évaluer les conséquences de la confusion en éducation française jusqu'à ce jour et de se demander honnêtement ce que nous, éducateurs "professionnels" avons à recommander aux parents, aux commissaires d'écoles, au Ministère de l'Education.

En ce qui concerne l'assimilation rapide des Franco-Manitobains, il suffit de considérer le nombre toujours grandissant de Canadiens français d'origine, de toute génération et plus particulièrement chez la jeune génération qui ne parlent plus ou presque plus le français, voire même ne le comprennent plus. En campagne comme en ville, des communautés entières sont sur la voie de l'assimilation presque complète ou s'assimilent inconsciemment.

Questionnez votre enfant. Se sent-il à l'aise en français lorsqu'il vous parle? Quel poste de radio écoute-t-il? Quel poste de télévision regarde-t-il? Quels sont ses livres et revues de choix? Quelle est la langue usuelle de communication entre lui et ses amis? Quel pourcentage d'enseignement en français reçoit-il à l'école? Pourrait-il envisager d'entreprendre avec aisance des études post-secondaires en français?. . . Il faudra bien se rendre à l'évidence, tout contribue à l'assimilation. Dans un tel contexte, les programmes bilingues (50 - 50) et les écoles mixtes (à population mixte

(suite, page 4)

L'HEURE DE TOMBÉE — RAPPEL

Pour rappeler à tous que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le vendredi à 15 heures. Nos correspondants sont priés d'en tenir compte s'ils ne veulent pas être désappointés.



Le Festival du Voyageur: A l'année prochaine! PHOTO HUBERT PANTEL

"Souvenirs de carrière et l'avenir des communications"
M. ROGER BAULU
personnalité du monde de la radio et de la télévision
LE 9 MARS, A 20 HEURES
SALLE MARTIAL-CARON

Éditorial

PRÉSÉANCE À "L'ÉCOLE FRANÇAISE" LE 7 MARS

(suite)

Pourquoi "un réseau d'écoles françaises" au Manitoba? La réponse est simple. C'est qu'il n'existe en ce moment, malgré tous les droits que nous accorde la Loi 113, aucune politique, donc aucun programme sérieux d'enseignement du français en cette Province. La situation de l'enseignement du français y est un fouillis dont les résultats sont faciles à constater: Une langue créolisée que parlent de plus en plus les jeunes, qui n'est ni du français ni de l'anglais, la quasi-impossibilité pour ces mêmes jeunes de poursuivre leurs études en français, c'est-à-dire de bénéficier de l'enseignement avancé que dispense le Collège universitaire de Saint-Boniface, par exemple, qui doit se maintenir comme le centre culturel de la communauté. L'école "mixte" ou "bilingue" ou appelez-la comme vous voulez produit des êtres inférieurs qui, forcément, occuperont dans la vie des situations inférieures.

Il est donc essentiel qu'une politique d'enseignement du français au Manitoba soit élaborée, puis passe dans les faits: "un réseau d'écoles françaises". Le temps presse. Nous ne pouvons pas nous payer le luxe de perdre d'autres générations. De presque 90,000 Français Manitobains, plus de la moitié ont déjà lâché, abandonné la culture — la langue est le véhicule de la culture — française.

Cette question de l'école française doit être maintenue au premier plan de nos préoccupations. "Il ne fait aucun doute, nous disait la semaine dernière un pédagogue, qu'une polarisation s'effectue...". Il est vrai que l'idée de l'école française a fait beaucoup de chemin depuis quelques mois. On en parle de plus en plus. Il faut signaler les travaux importants du Bureau de l'Éducation Française, auxquels il faut donner une portée. Un consensus existe, il n'y a pas de doute là-dessus. Les gens sérieux, soucieux de l'avenir de la Francophonie au Manitoba, reconnaissent que l'école française est une nécessité et que c'est pour tout de suite. Sans l'école française, encore une fois, il n'y a rien à espérer pour les Français Manitobains.

Il faudra des professeurs. Car, enfin, qui va enseigner dans les écoles françaises? "La pénurie de professeurs d'expression française, lit-on dans le document du Bureau de l'Éducation française, Pour un réseau d'écoles françaises, est souvent considérée comme la principale objection à l'expansion de l'enseignement en Français au Manitoba. Il est évident que faute de professeurs qualifiés, l'avenir des écoles françaises serait compromis si ce n'est inexistant. Cependant ce problème n'est pas insurmontable et des mesures ont déjà été prises pour augmenter le potentiel de professeurs d'expression françaises qualifiés. D'ores et déjà, le B.E.F. collabore avec les responsables du C.U.S.B. pour s'assurer que l'Institut Pédagogique fournisse un nombre suffisant de professeurs spécialement entraînés à enseigner dans les écoles françaises. Les démarches entreprises auprès d'autres provinces ont déjà porté leurs fruits. Dans les années à venir, ces programmes de recrutement seront développés à plus grande échelle afin de pouvoir attirer un nombre de professeurs pouvant remplir les postes disponibles. Cette mesure dictée par l'urgence de la situation, en plus de pallier à la pénurie, permettra d'atteindre plus rapidement notre objectif principal qui est de voir notre propre système d'éducation se suffire qualitativement et quantitativement en professeurs d'expression française qualifiés." En Louisiane, en ce moment, la France a quelque 140 professeurs, le Québec une soixantaine, et la Belgique au-delà de trente. Il y aurait peut-être lieu de regarder vers ces pays francophones et d'autres, pour obtenir, pour un temps, des enseignants qualifiés.

□

Cette question de l'école française est d'une importance primordiale, doit primer sur toutes les autres. L'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, dimanche qui vient, est le lieu tout désigné pour parler du sujet, en discuter, le pousser sur la place publique, organiser des pressions pour la mise en place au plus tôt de ce "réseau d'écoles françaises". On ne peut plus attendre. Il faut passer à l'action.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Parents de Taché: "Non"

Monsieur le Rédacteur,

Le comité de nomination de la SFM a invité les parents de Taché à présenter des candidats aux élections du 7 mars prochain.

Le groupe de parents a décidé de ne pas présenter des candidats aux nominations, ni même de participer à l'assemblée annuelle de la SFM, pour les raisons suivantes:

1. En 1974, lorsque ces mêmes parents se présentèrent en délégation devant l'exécutif de la SFM, elle a publiquement refusé de les appuyer.

2. En 1975, à l'assemblée annuelle, une intervention en leur faveur a été faite par M. Camille LeGal, et est restée sans réponse jusqu'à ce jour.

L'exécutif de la SFM ne les a pas appuyés et a même travaillé pour la fermeture de l'école Taché. Rien ne laisse croire aux parents de Taché que cette attitude a changé. Les parents n'ont pas l'intention de travailler contre eux-mêmes.

Marcel Jamault
porte-parole des Parents de Taché

"Décanter la pensée et libérer la conscience"

Monsieur le Rédacteur,

Aujourd'hui quelque 100,000 canadiens pratiquent cette méthode de méditation qui promet de décanter la pensée et libérer la conscience.

Plusieurs psychologues et médecins recommandent cette discipline en raison de ses bienfaits physiologiques et psychologiques tels que l'accroissement de l'assurance personnelle et de la sociabilité et la diminution de la nervosité et de l'instabilité émotive.

Comme solution au crime, le docteur Jacques Verlinde est catégorique: quand 1% de la population pratiquera la méditation, la criminalité s'en verra substantiellement diminuée. Le docteur Verlinde explique la M.T. comme ceci:

C'est un raisonnement logique pour éliminer les tensions, le 'stress' de notre système nerveux, qui empêche notre intelligence créatrice de fonctionner à 100%. Elle n'a jamais dit qu'elle éliminerait les problèmes, mais bien la souffrance, car la souffrance est l'ignorance des solutions aux problèmes et l'ignorance vient de l'inefficacité de notre système nerveux causée par le stress et les tensions.

Ainsi la M.T. diminue l'agressivité. Voici une preuve: après neuf mois de M.T. les prisonniers causaient 50% de moins d'offenses disciplinaires (Harvard Law Record, mars 1974). Elle devient donc une technique de repos profond, plus profond que celui du sommeil. De plus après une recherche scientifique dirigée par le F.B.I. à l'intérieur de 300 villes dont la population méditante était de 1%, la criminalité était réduite de 16%.

La méditation transcendantale n'est pas une forme de religion et ne fournit aucun renseignement religieux au cours de l'enseignement donné à ses adeptes. Elle est avant tout une technique de relaxation mentale et physique.

Aux intéressés, une conférence sera donnée à 32 baie Monaco, lundi le 8 mars, à 8 heures, et mercredi le 10 mars, à 8 heures.

[*Mme*] *Jeannette Saurette*

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR: Marcien Emond.
RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTES: Jean Lesieur (coopérant), Danielle Pigeon.
SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: René Guyot. Au téléphone: 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LES "LETTRES À LA LIBERTÉ"

Si vous avez des opinions à exprimer, écrivez. Ecrivez à LA LIBERTÉ. Les "LETTRES À LA LIBERTÉ" sont lues. . . Essayez cependant de ne pas écrire trop long. La Rédaction se réserve le droit de trancher dans les textes. Les lettres doivent être signées et porter une adresse.

Le français, langue internationale
[*suite*]

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR

Voilà, rapidement brossées, les directions, du reste complémentaires, dans lesquelles nous nous engagerons, et résolument. Que la tâche ne soit pas aisée, je ne le nie pas, encore que le principal reproche que l'on nous fasse soit de vouloir des choses contradictoires: sauvegarder la pureté de la langue et, en même temps, favoriser l'éclosion de mots nouveaux, parfois d'une souche trop disparate. C'est Jean Fourastier qui à l'occasion du dernier essai de Joël de Rosnay, écrit qu'on emploie trop souvent des mots et des formules fabriqués par lui: "macroscope", révolution systémique", "société interactive", "rétro-action sociale", etc. '"*N'est-ce pas là la langue française de 1980?"* se demande-t-il. Et de conclure: *"Comment ne pas créer de mots nouveaux dans un monde où l'homme découvre sans cesse des réalités nouvelles, les utilise et les construit?"* Je ne commenterai pas, d'autant que moi aussi j'use souvent de mots que j'ai inventés. Mais comment faire autrement quand il s'agit d'exprimer l'"Afrique prodigieuse", très précisément la négritude, en français?. . .

Je voudrais, en conclusion, inviter à travailler à la connaissance et à l'enrichissement mutuel de nos civilisations associées. Non seulement les civilisations belge, suisse et canadienne doivent être étudiées, mais aussi, et pour elles-mêmes, les civilisations arabo-berbères, négro-africaines, indochinoise, antillaise et océanienne.

Aussi est-il souhaitable que, dans les pays développés de la francophonie, les départements de français des facultés des lettres et sciences humaines fassent une place, et non la moindre, aux littératures qui expriment ces civilisations, et l'Ecole, française, des langues orientales aux langues qui en sont les véhicules. C'est moins une question d'équité que d'information stimulante, d'élargissement de l'humanisme non pas tant français que francophone, en vue d'un équilibre supérieur: celui de l'universel.

Ne nous y trompons pas, la francophonie ne serait pas cette réalité, que nous voudrions chaque jour plus vivante parce que plus humaine, si elle n'était intimement vécue comme telle, si nous, du tiers-monde, n'étions culturellement aussi libres à l'intérieur du français que de nos langues nationales, surtout si des réticences et des préventions devaient décourager nos enthousiasmes. Je constate, en effet, qu'en France et en Belgique se dessine une certaine tendance à la désaffection des intellectuels pour les études des langues et civilisations ultra-marines. Si l'arabe et le chinois, pour des raisons politico-économiques, trouvent encore grâce auprès des universitaires, l'Afrique et l'Indochine, comme foyers de civilisation, ne suscitent plus guère de curiosité. Que les temps sont changés! Et les intérêts!. . .

Cependant le problème de la *culture* reste le même, et, depuis quelques années, fort opportunément, l'U.N.E.S.C.O. a lancé l'idée du *dialogue des cultures*, qui gagne les meilleurs esprits de ce temps. C'est pourquoi je reste, malgré tout, optimiste. D'autant que je sais l'attention que les gouvernements en question portent à ce problème. Il faut dépasser les intérêts économiques et politiques comme les micro-nationalismes pour s'atteler à l'essentiel: à *l'extension et à l'approfondissement de ce fonds culturel commun que plus de 230 millions d'hommes se partagent.* Pour réussir, il n'est que d'accorder nos différences pour en faire une symbiose. C'est seulement ainsi que la francophonie aura un sens, que la langue française sera acceptée comme notre langue de communication, mais aussi d'épanouissement international, au sein de laquelle chacune de nos cultures se reconnaîtra en naissant à l'universel.

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR
de l'Institut

□



L'OLYMPIADE '76
Montréal s'apprête à vous accueillir ...

■

La francophonie canadienne doit être consciente de son passé historique *

PAUL BOUCHARD

1. On ne peut avoir conscience de son identité nationale sans la connaissance de la totalité de son passé culturel et de sa trajectoire dans l'évolution de l'Humanité.

2. L'histoire et la culture des Canadiens français ne remontent pas, en 1605 et 1608, à la fondation de Port-Royal en Acadie et de Québec en Canada ou Nouvelle-France.

3. Notre peuple n'est jeune que par le nombre des années vécues en Amérique. Les Canadiens français, sur le plan de la culture, ne sont pas un jeune peuple; ils sont vieux de tout le passé de la France et même de la Romanité et de l'Hellénisme, sources de leur culture française et gréco-latine.

4. Les Canadiens français sont, en réalité, un vieux peuple dans un jeune pays, dans un pays nouveau, nouvellement colonisé. Nous sommes les rejetons de l'une des plus anciennes nations civilisées de l'Europe, lorsque les terres d'outre-Rhin et d'outre-Manche demeuraient plongées dans la Barbarie.

5. Nous formons en Amérique un rameau détaché de la nation française. Nous sommes des Français de souche très ancienne. Nos racines plongent dans le passé le plus lointain de la France. La plupart de nos familles y demeuraient dès l'origine gallo-romaine et l'époque franque. Toute l'histoire et toute la culture millénaires de la France, jusqu'à la séparation, sont nôtres. Or la France, après la Grèce et l'Italie, est avec l'Espagne et le Portugal le pays le plus anciennement civilisé de l'Europe. Vingt siècles de civilisation inspirée par Rome et Athènes ont façonné les peuples installés dans l'antique Gaule dont tout l'apport culturel nous appartient au même titre qu'aux habitants actuels de la mère-patrie, puisque nous sommes nous aussi les descendants des générations de Français qui firent la France et sa culture.

6. La civilisation des Canadiens français n'est pas née en Amérique. Les empereurs romains et les rois de France ont régné sur nos ancêtres qui furent, ne l'oublions pas, les compatriotes de Guillaume le Conquérant et d'Henri II Plantagenêt, comte d'Anjou, de tous ces souverains normands et angevins, donc français, qui transformèrent juridiquement, linguistiquement et culturellement la Grande-Bretagne. Ils n'étaient ni angles ni saxons les barons qui forcèrent Jean sans

(suite, page 24)

*** Communication présentée à la Première Biennale de la Francophonie canadienne, par Paul Bouchard, de la Société de Géographie de Québec, août 1975.**

L'actualite

LES GRANDS DE CE MONDE,
COMME TOUT LE MONDE . . .

Il y a le Cabinet des ministres, à Ottawa. C'est le groupe qui travaille à la Société Nouvelle du Président Trudeau. Il y a, dit Larousse, des gens qui travaillent "en cabinet", c'est-à-dire qui travaillent retirés. Il y a, selon Larousse, toujours, les cabinets d'aisances, que les prudes habitants des Iles Britanniques appellent le "Loo" (prononcez "lou"), qui vient sans doute de "Lieu"... Le petit endroit. Chez nous, les vieux avaient francisé l'expression "Water Closet" et ils prononçaient "clâââsettes". Au pluriel. Ils avaient aussi francisé "Back house" qu'ils prononçaient "bécosses". Au féminin pluriel.

Cela pour situer le problème. Car problème il y a. Une dépêche de la Presse Canadienne, en effet, rapporte que le voyage de l'auguste Souveraine d'Angleterre et d'Ecosse et d'Irlande et d'Australie et de Canada, etc., devant se rendre à Montréal pour l'ouverture de l'Olympiade de 1976, vous savez, l'extravaganza du maire Drapeau, va remonter le majestueux Fleuve Saint-Laurent à bord de l'embarcation royale "Britannia", superbe yacht qui sert aux Souverains de la Fière Albion à certains de leurs voyages. Jusque-là, ça va. On a déjà vu le yacht "Britannia" sur le Saint-Laurent. On a même vu la Souveraine, à l'occasion.

Or, il est présentement question de "plomberie". Le Gouvernement du Canada, en effet, ne veut pas que les eaux du Saint-Laurent soient pollués par les déversements des cents cabinets d'aisances du yacht royal. Et l'on procède à une "refonte du système de tuyauterie" du navire. Nous n'avons pas pu obtenir plus de détails. Les ingénieurs discutent en ce moment des méthodes les meilleures de subtiliser... enfin... Le Gouvernement canadien, laissant un moment de côté la lutte contre l'inflation, aurait expédié à l'Amirauté britannique "un prototype de toilette chimique", le suggérant pour le "Britannia". Au Palais de Buckingham, on dit ne pas être au courant. Les porte-parole de la Royal Navy, de leur côté, affirment ne rien savoir. Le yacht "Britannia" aura à son bord, au cours de la visite, quelque deux cent soixante personnes.

On nous assure, en tout cas, que lorsque le "Britannia" remontera le Saint-Laurent, les habitants des paroisses riveraines n'auront rien à craindre, côté pollution.

Jean de Lotainville

TU VEUX ? (suite)

bilingue et unilingue) ne contribuent qu'à accélérer cette assimilation.

C'est pourquoi, le Conseil provincial des E.F.M. recommande "l'école française comme celle qui répond le mieux aux besoins de conserver la culture, les coutumes et la langue des étudiants francophones, tout en leur permettant de bien vivre dans leur milieu et dans leur province. Dans cette école, LE FRANÇAIS est LA LANGUE d'enseignement, de communication et d'administration (sauf bien entendu pour un cours d'anglais).

Il ne s'agit donc plus de s'accuser mutuellement, écoles, parents, commissions scolaires, Ministère de l'Education. Unissons-nous et disposons-nous à prendre avec détermination les moyens qui graduellement relèveront le niveau de la langue parlée et écrite de nos étudiants, leur redonnera confiance dans le caractère pratique d'un vrai bilinguisme vécu à base de leur langue maternelle.

C'est dans cet esprit que vingt-six membres du Conseil provincial, en accord avec les autres organismes francophones, le 14 février dernier, ont accordé leur appui au document du Bureau de l'Education française: "Pour un réseau d'écoles françaises", qu'ils en appuient la diffusion afin que le plus tôt possible la population soit bien informée et puisse dissiper toute confusion.

Il y aura certes beaucoup de détails de modalités à discuter à tous les niveaux de décision. Mais ne nous laissons pas "enfarger" par les détails à ce point-ci. Il s'agit d'abord de se faire une idée exacte de ce que l'on veut, "l'école française", et du pourquoi de cette école. Après cela, on parlera sérieusement de finances, de conditions de travail, du coût de l'éducation, des critères d'admission, etc, etc.

Si on peut s'entendre sur un but commun, nous serons en mesure de procéder à l'étape d'implantation sans brusquer les événements ni léser les droits de chacun, puisqu'à brève ou à longue échéance nous marcherons selon nos moyens vers un même but: l'école française. Il ne s'agira plus peut-être que de SE faire violence à SOI-MÊME.

C'est alors que nous pourrons ensuite considérer nos frères anglophones qui désireront devenir bilingues. Beaucoup de nos frères anglophones veulent communiquer avec nous dans la langue de Molière. C'est très louable! Mais avec qui communiqueront-ils en français, si nous venions à perdre notre langue? Allez donc le demander aux quelque 40,000 "anciens Franco-Manitobains" déjà assimilés... Or dans l'état débile où se trouve la langue de la jeune génération, nos frères anglophones comprendront. . . (et l'Exécutif de la M.T.S. l'a compris). . . qu'ils se doivent de nous encourager voire même nous appuyer à former nos écoles françaises (dans le cadre des divisions scolaires actuelles) de façon à permettre l'épanouissement du français chez-nous d'abord, pour mieux communiquer ensuite avec eux dans la belle langue française■



Le Ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires Culturelles, l'Honorable René Toupin remettait dernièrement la proclamation écrite déclarant la semaine du 14 au 20 mars prochains "Semaine des Loisirs". Cet événement sera le point culminant de la deuxième conférence annuelle du M.P.R.A. (Manitoba Parks and Recreation Association Inc.) qui se tiendra au Centre des Congrès du 18 au 20 mars. Sur la photo, nous voyons les deux présidents élus du M.P.R.A., M. Gunter Schoch à gauche recevant le document de M. Toupin et M. Jack Harper à droite.



Un cablogramme de Monseigneur Torella, vice-président du Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens rend publique la nomination de Monseigneur ANTOINE HACAULT, archevêque de Saint-Boniface comme MEMBRE du Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens. Il succède à Monseigneur Maxime Hermaniuk, Archevêque Metropolitain des Ukrainiens Catholiques du Canada, membre de ce Secrétariat depuis Vatican II.

Le Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens fut institué en 1960 par le Pape Jean XXIII à qui il confiait alors la présidence au Cardinal Agostino Béa. Le grand départ de l'Eglise catholique était pris —, nul ne prévoyait alors que son cheminement oecuménique, se rencontrant avec celui des frères séparés, serait aussi rapide et marqué de fruits abondants.

Opérant en étroit contact avec le Saint-Père par le canal de la secrétairerie d'Etat, ce Secrétariat est le grand artisan de ce rapprochement oecuménique. Entre autres de ses multiples tâches, il noue les relations avec les frères séparés. Il examine les possibilités et les modalités d'un dialogue théologique et d'une collaboration avec l'Eglise catholique et du Conseil oecuménique des Eglises. Il veille à l'application des décrets conciliaires en matière oecuménique, élabore les directoires appropriés, coordonne les activités nationales et internationales dans le champ oecuménique et organise des rencontres théologiques et pastorales avec les Chrétiens séparés. Sa compétence s'étend aussi aux affaires juives sous leur aspect religieux. Enfin le Secrétariat collabore aussi avec les sociétés bibliques non catholiques à la traduction oecuménique de la Bible, coordonnant les efforts des 26 associations bibliques catholiques en Fédération mondiale. Le Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens est bien l'oecuménisme en marche. Voilà à quel apostolat Mgr Hacault est appelé à collaborer.

Monseigneur A. Hacault est né à Bruxelles, au Manitoba en 1926, et fut ordonné prêtre en 1951. Il obtint en 1954 son doctorat en théologie de l'Université Angelicum de Rome. Durant le Concile Vatican II il fut expert et théologien personnel de Mgr Maurice Baudoux. En 1972 fut sacré évêque coadjuteur de Saint-Boniface avec droits de succession. Lors de la retraite de Mgr Baudoux en septembre 1974, il devint l'archevêque du diocèse de Saint-Boniface.

En 1973, Mgr A. Hacault fut nommé 'Membre du Secrétariat pour les Non-Croyants, service fondé en 1965 dans l'esprit de Vatican II, service à l'échelle mondiale pour tous ceux qui sont privés de la foi. Il propose surtout une action culturelle, spirituelle et pastorale.

Mgr A. Hacault est également président de la Commission Episcopale Nationale de l'Oecuménisme. C'est toute une expérience que Monseigneur apportera au niveau international.

En acceptant cette nouvelle fonction, s'ajoutant à toutes ses autres responsabilités, puisqu'il demeure archevêque du diocèse de Saint-Boniface, Mgr Hacault exprima sa surprise. Il y voit un hommage de la grande Eglise à l'égard de l'Eglise canadienne qui contribue si largement à la marche vers l'Unité chrétienne.

Un porte-parole de la Conférence Catholique Canadienne voit en cette nominafion, la mise en valeur d'un grand homme.

Du côté de la cuisine

MACARONI AU FROMAGE

3 c. à table de beurre
3 c. à table de farine
1 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de paprika
½ c. à thé de moutarde sèche
1½ tasse de lait
2 tasses de fromage cheddar moyen, râpé
2 tasses de macaroni cuit (1 tasse ou 4 onces, non cuit)
2 tasses de pommes pelées, coupées en dés
6 saucisses
⅓ tasse de chapelure beurrée
6 tranches de pommes non pelées

Fondre le beurre. Incorporer la farine et les assaisonnements. Ajouter le lait graduellement. Remuer et cuire jusqu'à ce que lisse et épais (environ 5 minutes). Ajouter le fromage et remuer jusqu'à ce qu'il soit fondu. Mélanger la sauce avec le macaroni et les pommes coupées en dés. Verser la moitié du mélange dans un plat à four graissé. Couper 3 saucisses en minces tranches et disposer sur le dessus. Ajouter ce qui reste du mélange de macaroni. Cuire 20 minutes à 350oF. Retirer du four et saupoudrer de chapelure. Trancher 3 saucisses sur la longueur, ensuite sur la largeur. Disposer sur la chapelure, avec les tranches de pomme. Retourner au four et cuire 15 minutes de plus. Quantité: 6 portions.

SALADE DE RIZ AUX OLIVES

3/4 de tasse de riz cru
¼ de tasse de piment rouge coupé en dés
¼ de tasse d'échalotes
½ tasse de céleri coupé en dés
⅓ de tasse d'olives vertes farcies
½ tasse de mayonnaise
½ tasse de crème sure préparée
½ c. à thé de sel
½ c. "à table" de vinaigre

Faire cuire le riz jusqu'à ce qu'il soit tendre, l'égoutter et le rafraîchir. Ajouter les légumes et mêler. Mélanger le reste des ingrédients et verser sur le riz. Mêler délicatement. Faire refroidir et servir sur feuilles de laitue. Entourer de viandes cuites tranchées, de pointes de fromage cheddar, d'olives, de biscottes au seigle et de sandwichs aux oignons.

TARTELETTES DE LUXE AU BEURRE

Cuisiner avec des ingrédients de tous les jours. Les tartelettes au beurre plaisent particulièrement — surtout si elles sont arrosées abondamment de sirop de maïs.

1 recette double de pâte à tarte
⅓ tasse de beurre ou de margarine
1 tasse de sirop de maïs Crown Brand ou Lily White
1 c. à thé de jus de citron
⅓ tasse de raisins secs
⅓ tasse de noix hachées
¼ c. à thé de muscade moulue
¼ c. à thé de sel
2 oeufs bien battus

Préparer la pâte et en couvrir les moules à tartelette. Fondre le beurre; ajouter le sirop de maïs, le jus de citron, les raisins, les noix, la muscade et le sel. Ajouter les oeufs battus et bien mélanger. Verser la préparation dans les fonds de tartelettes. Placer sur la grille la plus basse du four et cuire à 450oF pendant 10 minutes. Réduire ensuite la chaleur à 350oF et laisser cuire encore 15 minutes. Retirer du four, laisser refroidir 10 minutes et démouler. (14 tartelettes ou 24 mini-Tartelettes).

MINESTRONE DE MILAN

½ tasse de fèves rognons
½ tasse de riz
¼ de tasse d'huile d'olive
1 boîte (20 onces) de tomates
1 gousse d'ail
2 tasses d'épinards hachés
1 pincée de sauge
sel et poivre
2 pintes de consommé
1 oignon tranché
1 c. "à table" de persil haché
2 bâtons de céleri coupés en dés
2 tasses de chou émincé
2 tasses de carottes coupées en dés
¼ de tasse de parmesan râpé

Faire tremper les fèves dans l'eau froide toute la nuit; les égoutter. Faire revenir dans l'huile, l'ail, l'oignon et les légumes, environ 10 minutes. Ajouter le riz, les fèves, du sel et du poivre. Ajouter le consommé. Couvrir et cuire sur feu doux, 1½ à 2 heures. Ajouter le fromage et mêler. Cela donne une soupe concentrée et très nourrissante.

"CASSEROLE DU POULET VITE-FAITE"

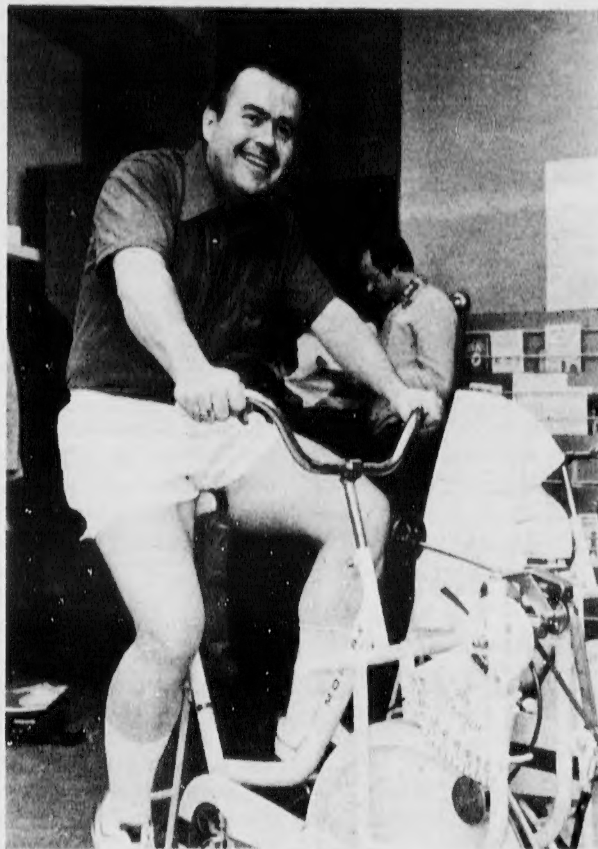
1 boîte (7½ onces) de maïs en grains, égoutté
1 boîte (10 onces) de pois, égouttés
¼ tasse du liquide des légumes en conserve
1 boîte (10 onces) de soupe crème de poulet, condensée
¼ c. à thé de sel d'oignon
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de sariette
1/8 c. à thé de poivre
3 tasses de poulet cuit, en dés
1 tasse de croustilles écrasées
½ tasse de fromage cheddar moyen, râpé

Egoutter le maïs et les pois et réserver ¼ de tasse du liquide. Mélanger le liquide des légumes, la soupe et les assaisonnements. Ajouter le maïs, les pois et le poulet. Verser dans un plat à four graissé et cuire 20 minutes à 350oF. Parsemer du mélange de croustilles et de fromage. Cuire jusqu'à ce que le fromage soit fondu (environ 15 minutes de plus). Quantité: 6 portions.

SAUCE AUX ARACHIDES

½ tasse de beurre d'arachides (croquant)
1½ c. "à table" de sauce soya
1 c. "à table" de sherry
½ c. à thé de sucre
2 gouttes de tabasco
1 gousse d'ail émincée
½ tasse d'eau

Mêler les 6 premiers ingrédients; délayer avec l'eau; battre pour obtenir une pâte lisse.



Au ministère de l'Éducation, dans l'édifice Robert Fletcher à Winnipeg, on innovait récemment un studio de conditionnement physique. On voit ici le Ministre de l'Éducation, l'Honorable Ben Hanuschak, passant l'épreuve de "l'ergomètre". Sur cette machine, l'effort demandé pour faire tourner les pédales est reporté sur le système cardiovasculaire. En comptant les battements de coeur après les 6 minutes que dure l'épreuve, on peut déterminer la fatigue et prescrire un programme de conditionnement physique si on le juge nécessaire.

de ci, de ça...



Comment se fait-il que tant de gens qui proclament aujourd'hui la nécessité de "l'école française" ont laissé, ont même contribué à fermer la seule école française qui existait dans le "Vieux Saint-Boniface? " — Pour ce qui est de l'attitude actuelle des Parents de Taché, tout sincères et honnêtes qu'ils soient, et dévoués à leur cause, ce qui est admirable, auraient-ils laissé leur rancoeur, leurs frustrations obnubiler leur façon de voir et de ce fait aurait-il oublié les objectifs véritables vers lesquels ils orientaient leur action? — Les Parents de Taché disent "Non" à la Société Franco-Manitobaine. Vrai, point n'est besoin de recevoir une invitation de la S.F.M. pour se porter candidats aux postes ouverts au conseil d'administration de la Société, ou, dans le cas d'un groupe, de présenter des candidats. En démocratie, cependant, si l'on a quelque chose à dire, il faut le dire, il faut l'écrire, le proclamer, le crier, le gueuler, casser les oreilles à tout le monde si l'on croit en sa cause. Et en démocratie, aussi, il faut s'impliquer dans les mouvements, grenouiller, s'emparer des postes de commande et finalement contrôler les organisations. Les Parents de Taché savent certainement qu'il y a six postes à combler par voie d'élection au conseil d'administration de la S.F.M. Pourquoi alors ne pas avoir monté une campagne massive, pas de "Non", mais en vue d'avoir le plus grand nombre possible de représentants du groupe élu au sein du conseil d'administration de la S.F.M. — et de là, passer à l'action, sur le terrain? Il ne sert à rien de pleurer, de gémir sur les erreurs, les fautes, les gaffes du passé — puisque c'est passé. Il faut passer à l'action.



Appui fédéral à l'Institut Pédagogique du Collège Saint-Boniface

Le gouvernement du Canada versera à la province du Manitoba la somme de $115,541 en guise de contribution aux frais de fonctionnement de l'Institut pédagogique du Collège Saint-Boniface.

C'est ce qu'a annoncé le député de Saint-Boniface, M. Joseph Guay, au nom du Secrétaire d'Etat, l'honorable J.-Hugh Faulkner.

En vertu d'une entente entre les gouvernements provincial et fédéral, au chapitre du programme de coopération pour le bilinguisme en éducation, et conformément à une recommandation de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa rembourse 25% des frais d'opération de cet institut de formation pédagogique. Ce montant s'ajoute à la contribution que le fédéral accorde à la province du Manitoba pour venir en aide à l'établissement post-secondaire qu'est le Collège Saint-Boniface, soit 10.85% de la subvention provinciale de fonctionnement pour cette institution.

En annonçant cette contribution fédérale M. Guay a souligné que le gouvernement canadien s'efforce de prendre toutes les mesures possibles pour promouvoir la culture et la langue françaises chez les communautés francophones isolées. Cet appui, de dire M. Guay, s'ajoute aux nombreuses initiatives franco-manitobaines qu'encourage le gouvernement fédéral, que ce soit dans les domaines de l'animation et de la jeunesse ou dans le secteur de l'activité artistique et socio-communautaire.

(Communiqué)

À L'ÉCOLE PROVENCHER

Le lundi 9 mars à 8 heures p.m. au gymnase de l'école Provencher, il y aura une conférence-ateliers sur les thèmes de l'alimentation et le rôle de l'infirmière dans une école. Les animatrices seront Mrs. Calleen Watt, spécialiste en économie domestique de l'Unité Sanitaire de Saint-Boniface et Mme Lucille Becker, hygiéniste. Au programme: conférence, film (en anglais), discussion, activités. Nous lançons l'invitation à tous les parents et enseignants de l'école Provencher de venir assister et participer à cette soirée.

Pour plus d'information appelez: Henriette Mahé au 233-1691; Marcel Jamault au 233-5929; Marie-Paule Gautron au 233-5437.

NOTE DU CONSULAT DE FRANCE À WINNIPEG

Les Élections pour le renouvellement de la série sortante des Conseillers Généraux (La moitié des cantons) et pourvoir aux sièges vacants auront lieu les 7 et 14 mars 1976.

Les Français désireux d'exercer leur droit de vote doivent se présenter au Consulat, dès que possible, munis d'une pièce d'identité.

Les Etats-Unis célèbrent cette année le deux centième anniversaire de leur indépendance, déclarée le 4 juillet 1776. Le 16 avril 1775, la guerre civile avait éclaté dans les colonies du Sud (la Nouvelle-Angleterre) alors que la troupe anglaise avait échangé des coups de feu avec les habitants de Lexington. Les rebelles tentèrent d'impliquer les "Canadiens" dans leur mouvement républicain, traversèrent la frontière et occupèrent certains points du territoire québécois pendant presque huit mois. Le Canada aurait pu devenir le quatorzième Etat de la République voisine. Dans une série d'articles dont voici le second, Jean-Jacques Le François rapporte les faits de cet épisode de notre histoire.

La guerre de l'Indépendance américaine

AU PRINTEMPS DE 1775, LES AMÉRICAINS ENVAHISSENT LE CANADA

par JEAN-JACQUES LE FRANÇOIS

INTRIGUES AU QUÉBEC

Montréal devient un centre d'intrigues. La lettre du Congrès est distribuée par tout le pays. Les marchands anglais, sous prétexte d'aller acheter du blé ou des chevaux ou autre chose des habitants, parcourent les campagnes et lisent et expliquent la fameuse lettre. Et l'on vit, rapporte Lanctôt, *"chose inouïe jusque-là, les Canadiens discuter constitution politique, et parler de liberté et de droits du peuple"*. Il écrit ailleurs: *"La lettre du Congrès apporte aux Canadiens leur première leçon de droit politique"*.

L'**Establishment** canadien-français réagit, tente de combattre la propagande américaine. Une lettre réfutant les allégations des rebelles est rédigée, puis recopiée à la main par les élèves du Séminaire de Québec, et distribuée dans la province.

Le gouverneur Carleton s'émeut de l'agitation pro-rebelle. Il peut difficilement faire valoir aux nouveaux sujets les bienfaits de l'Acte de Québec puisque celui-ci n'entrera en vigueur que le 1er mai de l'année suivante. Il écrit: *"Si le présent règlement avait eu lieu, lors de sa première recommandation, il n'aurait pas soulevé la jalousie des autres colonies, et aurait eu l'apparence d'une faveur plus désintéressée à l'égard des Canadiens"*.

Le 15 février 1775, le Congrès de Massachusetts décide d'établir des relations avec le Québec, vu *"l'intention évidente du gouvernement de solliciter et de gagner les Canadiens et les plus lointaines tribus indiennes dans le dessein de harasser et de désoler ces colonies"*, ce qui était, fait remarquer Lanctôt, *"leur crainte suprême"*. John Brown, l'un des membres du comité de correspondance de Boston, *"part avec 20 livres sterling en poche et une lettre du Congrès provincial, en date du 21 février, qui sollicite l'appui du Canada et l'envoi de délégués canadiens au prochain Congrès continental. La lettre était adressée à Thomas Walker, Ignace Todd, John Blake, James Price et aux frères Heywood et autres citoyens de Montréal, ainsi qu'à Zachary MacCauley, John Patterson, John Lee, John Wells et Ronald Monteith, de Québec"*.

"A Montréal, poursuit Lanctôt, en mars, Brown présente sa lettre aux destinataires. Bien accueilli par Walker et Blake, il apprend que Carleton, "homme de caractère acerbe et morose", avait établi une censure des publications et refusé de laisser imprimer la lettre du Congrès aux Canadiens. Mais on l'assure que, grâce à la propagande des amis de la cause américaine et à leurs arguments, la plupart **in terrorem** *le gouvernement est "incapable, dans le moment, de lever dix hommes" dans la province. Le samedi 1er avril, Brown tient à Lachine une réunion clandestine avec les marchands britanniques de la ville. Le 4 avril, les sympathisants se réunissent au* **Coffee House** *pour entendre Brown et choisir deux délégués au congrès de Philadelphie, fixé au 10 mai suivant. Ils avaient tenté d'y amener des Canadiens, "mais il n'en fut pas un seul", et les marchands anglais avouent "que les Canadiens ne voulaient point entrer dans l'union proposée"*. Brown lit la lettre de Boston, en l'appuyant d'un discours et Walker se lance, ensuite, dans une harangue. En bref, les deux orateurs s'accordent à recommander simplement la création d'un comité de surveillance, qui correspondrait avec le Massachusetts, et la nomination de deux délégués au prochain congrès continental. Mais l'assemblée refuse de se rendre à ces demandes. C'est que ces *"colonistes"* américains, aussi bien que les sympathisants britanniques, étaient, avant toute chose, des marchands, redoutant de provoquer, par cette participation à la révolte, des mesures restrictives de leur liberté d'action.

"Au Massachusetts, leur demandant de s'unir dans une lutte commune, ils se contentent de répondre sous la signature de Walker et de Price, le 28 avril, que, malgré leurs sympathies pour la cause américaine, ils restent incapables de rien entreprendre "étant retenus par leurs intérêts", et ayant tout à craindre *"du pouvoir illimité du gouverneur"*. Ils exposent ainsi leur situation: *"Nous ne pouvons nous joindre au prochain congrès, car les Canadiens se joindraient au gouverneur pour nous dominer.* Les autorités et l'élite nous sont opposés, mais *"la masse du peuple"*, tant anglais que canadiens, professe des sentiments contraires favorisant la cause coloniale. Ainsi ils n'accepteront pas qu'on leur impose de servir contre les colonies, tandis que la noblesse, au contraire, s'y prêterait volontiers. Avec ces restrictions, et à la condition de ne pas souscrire à l'engagement de cesser tout commerce d'importation et d'exportation avec l'Angleterre, le Congrès accepterait-il de recevoir leurs délégués? Un post-scriptum recommande de tenir la lettre secrète par crainte des conséquences. En résumé, conclut l'historien, les Anglo-Américains de Montréal accordent leur appui à la cause rebelle à condition de ne rien faire qui puisse compromettre leurs personnes ou leur petit commerce. Ce qui les arrête, c'est, avant tout, la crainte de voir la traite des fourrures passer aux mains des Canadiens".

*"Entre temps, les émissaires des colonies continuent de battre la campagne. En février, un nommé Woolsey distribue des exemplaires de la lettre du Congrès à Saint-Charles, à Lachenaie et à Terrebonne, entre autres endroits. Sous prétexte d'acheter des chevaux, de faux marchands parcourent les paroisses, décrient l'*__Acte de Québec__ *et plaident la cause des rebelles du sud. A Montréal, Walker et George Measam débitent, en toute occasion, aux marchés publics et ailleurs, les mêmes critiques et le même appel au nom de la liberté. Ainsi, le 4 avril, le fougueux Walker affirme carrément à l'abbé Brassier, du Séminaire Saint-Sulpice, que le seul moyen d'empêcher le ministère de les dépouiller de leurs droits et propriétés est d'envoyer des délégués au prochain congrès des colonies. Reparaissant à Laprairie, Brown distribue des lettres de propagande à quatre curés du voisinage. Au cours de ses conversations avec les Canadiens, il leur dit que "ce serait pour eux une folie que de se joindre à une poignée de troupes dans la province et qu'ils s'attireraient ainsi la confiscation de leurs biens"*. Il ajoute que les agents du Congrès *ne venaient pas en ennemis, mais en amis, qu'ils étaient, eux aussi, des Britanniques, amis du Roi et de la constitution, envoyés par les partisans de la liberté afin d'empêcher que les Canadiens fussent réduits en esclavage par les Ministres du roi, groupe de Méchants hommes, cherchant à miner la constitution"*. Surtout, leur répète-t-il, que grâce aux colonies, *"ils seraient libérés des impôts, des dîmes, des redevances et des corvées, et que le plus humble des habitants aurait voix dans toutes les affaires publiques sous la protection américaine"*.

Brown, cependant, avertit les Canadiens *"que si un seul d'entre eux avait l'audace de prendre les armes et de marcher contre les Bostonnais, trente mille hommes envahiraient immédiatement le Canada et ravageraient tout le pays"*.

□

L'Acte de Québec entre en vigueur le 1er mai 1775. Ce jour-là, les Montréalais aperçoivent le buste du roi George III, sur la Place d'Armes, maculé et décoré d'une croix et d'un collier fabriqués avec des patates, et portant l'inscription: *"Voilà le Pape de Canada ou le Sot Anglois"*. On soupçonne Walker. La chicane éclate alors que le lendemain monsieur de Bellestre s'indigne et réclame qu'on pende l'auteur de ce méfait. . . ce à quoi un jeune Britannique d'origine juive du nom de Franks répond qu'on ne pend pas les gens pour si peu. . . Une bagarre s'ensuit. Il y a des arrestations. Et les officiers du 26e régiment offrent une récompense de 50 livres sterling pour l'appréhension de l'auteur du méfait.

La statue de George III n'a pas de chance. Le 9 juillet de l'année suivante, alors qu'on lit pour la première fois en public à New York la **Déclaration de l'Indépendance,** les patriotes renversent la statue dont les 4,000 livres de plomb sont fondues pour fabriquer des balles de fusil.

□

Carleton fait publier les noms des membres du nouveau *"Conseil des affaires de la province"* créé par l'**Acte de Québec.** Ce Conseil comprend dix sept membres. *"Or, écrit Lanctôt, de ces dignitaires, sept étaient des Canadiens catholiques, appartenant tous les sept à la petite noblesse ou à la classe seigneuriale. Les notables des professions et du commerce se trouvaient ainsi laissés de côté. Ce choix exclusif mécontenta, à la fois, les bourgeois des villes et les censitaires des campagnes. Car cette élévation du clan seigneurial au conseil, autorisé à légiférer pour la province, inspirait de justes craintes de voir relever par cette direction le taux des redevances terriennes."*

*"Ces craintes étaient d'autant plus fondées que, depuis l'adoption de l'*__Acte de Québec,__ *certains seigneurs affichaient des prétentions agressives à l'égard de leurs subordonnés, sans mentionner qu'un petit nombre d'entre eux, à l'abri du régime anglais, avaient cru pouvoir imposer des droits additionnels à leurs censitaires. Tous ces faits mis ensemble fournissaient, en paraissant les confirmer, d'efficaces arguments aux adversaires de la nouvelle charte"*.

LA GUERRE CIVILE ÉCLATE

Le 18 avril 1775, la guerre civile éclate dans les colonies du Sud alors que la troupe anglaise échange des coups de feu avec les habitants de Lexington.

Pour parer à une invasion anglaise par le Nord, les rebelles décident d'attaquer le Canada. Les Américains, sous Benedict Arnold, *"marchand de chevaux du Connecticut"*, et Ethan Allen, *"aventurier d'impulsive audace"*, s'emparent de Ticondéroga (Fort Carillon, à la jonction des lacs Champlain et George) où commande le capitaine de La Place, et de Crown Point, où ils trouvent cent cinq canons, six

(suite, page 20)

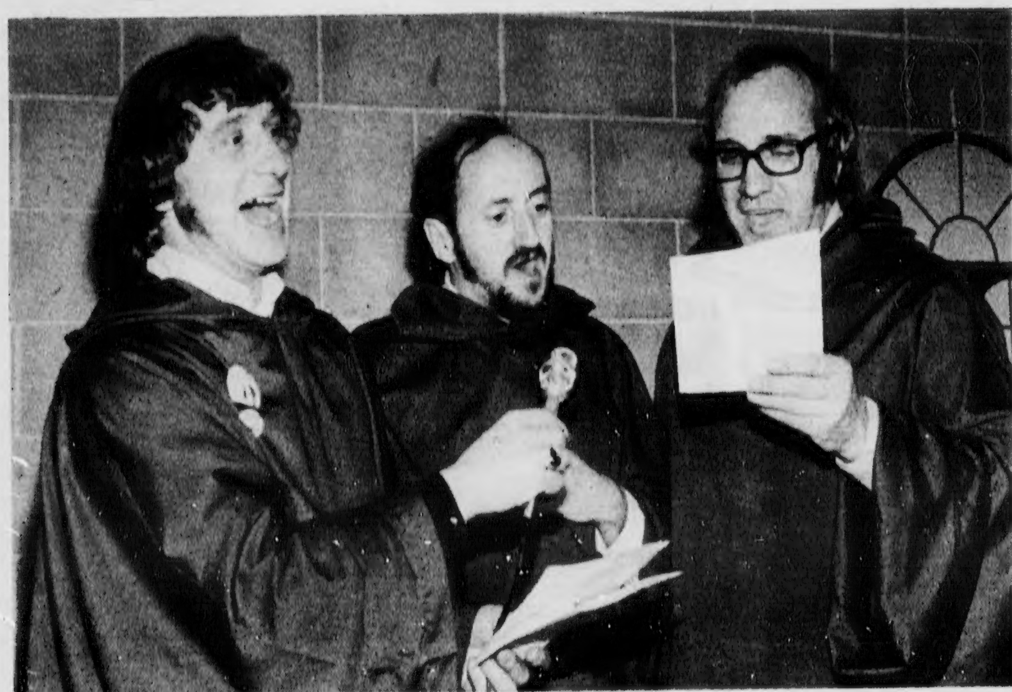
Les meilleures photos du Festival















De gauche à droite, en commençant par le haut de la page: Chaque midi, au Relais du Voyageur, Lucille Emond, ici en compagnie d'un jeune convive. — A l'an prochain! — La belle Reine, Véronique Arpin, rencontre un admirateur... sous le regard du Voyageur. — Chaque midi, le Club La Vérendrye accueillait des centaines d'écoliers... — Chaque soir, au Grenier de l'Abbaye... — Deux gagnants du concours des barbus: à gauche, "Vic" Girard, à droite, Robert Boittiaux. — Les courses de chiens attelés sont toujours populaires.

(Photos Hubert Pantel)

"Piège pour un homme seul" — une contre-performance

S'il parvient quelquefois à distraire, le théâtre de boulevard peut aussi, parfois, être très ennuyeux.

La dernière production du Cercle Molière, "Piège pour un homme seul", de Robert Thomas — auteur de boulevard, auteur commercial s'il en est — est pire qu'ennuyeuse. Elle est insupportable, voire révoltante.

Passe encore que l'intrigue ne soit guère vraisemblable, qu'elle soit non pas cousue de fil blanc mais de gros câble métallique comme disait quelqu'un lors de la répétition générale. Nous sommes au théâtre après tout, et l'important — nous dit-on dans le programme — est "d'oublier les grands messages, les grandes vérités pour se distraire un peu".

Le moyen de ce divertissement? Une pièce à suspense, une intrigue policière à laquelle on pourrait se laisser prendre si les personnages avaient une épaisseur psychologique quelconque, s'ils avaient quelque chose qui nous les rende sympathiques, odieux, bref qui nous fasse réagir.

Mais ces personnages n'ont rien de tout cela. On ne peut guère le reprocher à l'auteur. Une pièce de boulevard n'est pas une étude de caractères, c'est un texte ou une intrigue souvent squelettiques mis à la disposition d'acteurs ou de metteurs en scène pour leur permettre de briller à coups de tics, de trucs de théâtre, pour leur permettre de jouer, voire de s'amuser. Si les acteurs jouent le jeu, la pièce "passe", et le public est content. Sinon, malheur. . .

Le metteur en scène Roland Mahé et les comédiens de "Piège pour un homme seul" ont joué de malheur. Francis Fontaine, Paul Léveillé, Gilbert Rosset et Irène Mahé donnent continuellement l'impression de ne pas savoir ce qu'ils font sur la scène. Ils savent qu'ils doivent faire quelque chose pour nous faire croire à ce qu'ils racontent. Mais ils ne savent pas trop quoi. Alors ils versent dans l'excès. Francis Fontaine crie et postillonne sans arrêt. Il nous casse très vite les oreilles. Paul Léveillé essaie de jouer les commissaires bonhomme; il ne nous donne qu'une grande impression de mollesse. Gilbert Rosset et Irène Mahé agacent, sonnent faux, n'arrivent jamais à nous faire croire à leur double jeu, l'une par sa raideur et ses intonations trop souvent geignardes, l'autre par son ton chantonnant, parce qu'il joue tellement les naïfs et les innocents qu'on a envie de remplacer sa soutane par des langes de bébé, de lui donner une claque et de le mettre au dodo.

Il ne faut pas condamner le Cercle Molière pour cette contre-performance de taille. On peut cependant regretter que les responsables de la troupe n'aient pas fait preuve d'un peu plus de discernement dans le choix de leur programme. Le théâtre de boulevard est un genre mineur, créé par les nouveaux riches pour se donner l'illusion de la culture. Tous les goûts sont dans la nature, et on ne peut empêcher certains de l'aimer.

Mais que le Cercle Molière s'abaisse à ce niveau est un peu décevant. Cela cadre mal en tout cas avec la mission d'ordre communautaire que certains voudraient voir confiée à notre troupe. Comme disait l'autre: "Les Franco-Manitobains ont besoin de *Piège pour un homme seul* comme moi j'ai besoin d'une troisième fourchette."

J. L.



LE TISSAGE
Un guide pour spécialiste

par Christiane Duchesne

Les métiers d'art prennent une nouvelle allure et les occupations de nos grand-mères redeviennent à la mode. Un nouveau livre pour les adeptes du retour «aux vraies valeurs» et du «fait à la main»: **Le tissage** de Germaine Galerneau et Jeanne Grisé-Allard, paru récemment aux éditions du Jour.

Il s'agit d'un guide sûr et pratique pour ceux qui connaissent déjà le métier. On y trouve de tout, un peu d'histoire, un petit lexique des termes spécifiques au tissage, des renseignements sur les fibres textiles, sur les armatures fondamentales et le montage de la chaîne, et des modèles en abondance. Modèles de base et modèles classiques, du tweed à la catalogne, du pied de poule, des plaids, des tissus «losangés», tout y est; et à chaque modèle correspond un graphique pour expliquer la technique d'attache, du passage en lames, avec des suggestions de couleur, des notes sur l'adaptation de chaque type de tissu et un exemple photographique du modèle proposé.

Un livre complet, même s'il n'a qu'une centaine de pages, qui va satisfaire la curiosité de ceux ou celles qui possèdent déjà quelques notions de tissage. Ouvrage essentiellement technique, il ne s'adresse malheureusement pas à qui veut s'initier aux rudiments du tissage. Les renseignements y sont donnés de façon trop succinte pour qu'on puisse les utiliser comme joint de départ.

Toutefois, Germaine Galerneau donne encore des cours, cours de base ou cours spécialisés, par lesquels on peut profiter de sa longue expérience de tisserande. Avis aux intéressés... **Le tissage** est en vente au prix de $5.95.



Un groupe théâtral de l'école Guyot présentera une pièce intitulée "Le petit diable dans les peaux", le 9 mars, dans le cadre du Festival Théâtre Jeunesse. La photo du haut a été prise au cours d'une répétition. Dans l'autre, Claude Bérubé, Robert Savoie, Gilles Mousseau, Laurent Lacroix, Lise Desrochers et, assis, Jean-Maurice Labelle, Alain Jacques et Jean Larocque.

"L'humanité, ainsi que le prouve son histoire récente, non seulement méprise la douleur mais incite à la dureté et à l'insensibilité."

PAUL VI





Au cours du Festival, Madame Noémie Ricard, de Saint-Boniface, donnait une démonstration du métier à tisser, bien connu de nos ancêtres. On aperçoit ici Madame Ricard, au métier, Soeur Juliette Garant, m.o., elle aussi familière avec le métier à tisser pour l'avoir enseigné, et le Frère Roméo Cloutier, o.m.i. Ces deux religieux sont typographes à l'atelier de composition du journal LA LIBERTÉ. PHOTO HUBERT PANTEL

Les affamés savent maintenant qu'il y a des surplus dans le monde. Et comme tous ceux qui n'ont rien à perdre, ils cherchent à s'en emparer avec la terrible énergie du désespoir: en détruisant parce qu'ils n'ont jamais rien eu à préserver.

○

CATÉCHÈSE AUX ADULTES

Durant la période du Carême le département de la catéchèse du Centre de Pastorale de Saint-Boniface offrira le mercredi soir de 19h30 à 21h30, (les 10, 17, 24 et 31 mars et le 7 avril) une série de cours qui porteront sur l'Eucharistie, et sur la messe, la grande Prière Eucharistique.

Ces cours s'adressant aux adultes, seront donnés à la salle "A" du Centre de Pastorale, 622, avenue Taché. Les participants sont priés d'apporter leur Bible et leur Prions avec l'Eglise.

CÉRÉMONIES DE LA BÉATIFICATION DE MONSEIGNEUR DE MAZENOD

Dimanche prochain, le 7 mars à 17h à l'antenne de CBWFT, émission SECOND REGARD présentera les cérémonies de la béatification de Monseigneur de Mazenod qui se sont déroulées à Rome le 19 octobre 1975. A voir.

DIALOGUE — C K S B

Dimanche le 7 mars prochain, à 12h05 à l'antenne de CKSB l'émission DIALOGUE ligne ouverte, fera suite à l'émission de SECOND REGARD du 29 février, "L'AN 2000 AVEC DIEU OU SANS DIEU" — émission de grand intérêt. A ne pas manquer.



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

Il n'en restera que des ruines

Tout dernièrement, l'Association canadienne des éleveurs de moutons tenait son cinquantième congrès annuel et ce pour la première fois au Manitoba. Au lendemain de l'annonce par le ministre de l'agriculture de la supression d'un subside à cette même industrie, il est vraiment ironique de voir d'une part, que les éleveurs de moutons font front commun au niveau national pour donner à leur production, la place qu'elle devrait occuper en raison de la pénurie d'agneaux canadiens sur le marché, et d'autre part, que cette même réunion, où M. Uskiw était l'orateur invité, se tenait sous les hospices de la province du Manitoba et de la Banque de Montréal.

Comment réconcilier de tels non-sens? Peut-être en les laissant se consumer jusqu'à ce qu'il n'en reste que des cendres. Dans son discours qui démasquait l'hydre de l'inflation, M. Sam Uskiw visant vers l'idéal, a clairement défini que la solution ne viendrait pas d'ailleurs mais bien de nous-mêmes. Dans la situation actuelle où chaque individu se retrouve plus pauvre à chaque augmentation de salaire, il est grand temps de s'ouvrir les yeux avant d'être ensevelis sous les ruines de l'édifice que nous construisons tous par notre insatiable désir de gagner davantage.

M. Uskiw a remis en question les augmentations de salaires et de profits basées sur le pourcentage. Il a à cet effet signalé que ces derniers deux ans, les employés de la fonction publique avaient reçu des augmentations variant de 4% à 30% pour justement égaliser les revenus. Bien que se déclarant en principe, d'accord avec les mesures fédérales prises contre l'inflation, le ministre de l'agriculture a déclaré que l'objectif devrait être de réduire l'écart entre les salaires de misère et les revenus injustifiables. Pour ce, l'application de pourcentages est inefficace. Quelle que soit la classe de la société, les mécanismes de conventions collectives sont orientés vers l'obtention du maximum et non vers les besoins. De plus, les différents paliers gouvernementaux se concertant si peu, il est presque impossible d'obtenir une uniformité de rétribution pour tel ou tel service.

Cette philosophie collective tournée vers l'obtention d'une plus grosse part du gâteau, se justifie par chaque groupe individuellement, parce qu'il est nécessaire d'abord qu'on ne se laisse pas dépasser, que l'on représente un groupe qui en vaut bien d'autres, que l'on doit obtenir si l'on veut rester à la tête de ce groupe et qu'en définitive plus on sera puissant, plus il sera facile d'obtenir.

M. Uskiw déclarait: que ce soit l'Association des Banquiers ou des manufacturiers, l'association médicale, le congrès canadien du travail ou autres, tous ces groupes sont dans une position si confortable qu'ils ne peuvent réaliser où les conduit la route qu'ils construisent chaque jour.

Les multinationales qui dictent leurs volontés aux gouvernements n'accepteront pas de restreindre leurs revenus ou plus précisément, de partager leurs revenus. La plupart des banques à qui on imposerait de garder leurs profits au niveau des trois dernières années, pourrait encore s'attribuer des bénéfices de l'ordre de 40% à 50%. De même, une augmentation de salaire de 10% n'aura pas les mêmes répercussions suivant le salaire initial de l'intéressé.

Ce qui est de plus en plus évident, c'est que certains groupes souvent à la base de l'échelle de production, n'ont aucun pouvoir de pression pour obtenir une juste rétribution de leurs peines et une garantie de stabilité de revenu. L'agriculture à ce sujet est pratiquement démunie de leviers pour faire accepter la valeur marchande de sa production; de plus, elle est au niveau politique, incapable de se faire entendre et écouter parce que démocratiquement minoritaire. Les cultivateurs moins que tout autre, n'aiment pas le dirigisme et les contrôles imposés, cependant ils ne peuvent produire à perte. Les augmentations arbitraires du monde du commerce qui font passer le prix d'un article de construction employé couramment en agriculture de $68 à $193 en six mois, sont des exemples courants.

En terme général, la plupart des canadiens se préoccupent de leur bonne fortune et du maintien de leur confort quand en d'autres pays, on s'inquiète de survivre. Les contrôles d'un gouvernement sont nécessaires car l'ensemble des intérêts privés ne parvient pas à un consensus valable. Cependant, les contrôles imposés même s'ils comportent des lacunes, sont des garde-fous pour protéger des précipices. Ils n'ont de valeur que lorsqu'ils sont acceptés comme guides et non comme contraintes. Tous les programmes, les contrôles et les restrictions, donc le dirigisme, n'auront que la valeur de l'intégrité de nos législateurs élus; par contre, c'est à chacun de nous de décider si nous voulons construire ou démolir.

Pensons-y avant qu'il ne reste que des ruines.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

La demande a été inégale pour les animaux de boucherie. Les boeufs engraissés se vendaient très activement et leurs prix étaient en hausse de un dollar. Les prix des taures étaient à peine stables enregistrant même de légères baisses. Les prix des vaches sont demeurés stationnaires ceux des taureaux continuaient d'être stables.

Les animaux pour l'engraissement et l'élevage se sont vendus plus cher. Les prix des veaux de boucherie étaient en hausse, les veaux blancs de choix gagnaient plus de deux dollars du 100 livres.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeurs cat. A 1-2, 43$ à 44$, ventes à 46$.

Taures cat. A 1-2, 38$ à 40$, ventes à 42$50.

Vaches cat. A 1-2, 25$ à 27$, ventes à 28$.

Taureaux Bons, 28$ à 30$, ventes à 33$50.

Les prix des porcs variaient de 65$80 à 66$15, clôturant jeudi à 66$05.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie variaient de stables à moins cher. Les boeufs engraissés se vendaient 1$50 moins cher dès l'ouverture, vers la fin de semaine, ils se vendaient encore 1$ moins cher que la semaine précédente n'ayant regagné que 50¢. La vente des taures a été lente et leurs prix étaient en baisse d'un dollar en raison de la pression constante sur ce marché. La demande locale et pour l'exportation a été bonne pour les vaches et leurs prix sont demeurés fermes. Les bons taureaux continuaient d'être en grande demande et leurs prix montaient d'un autre dollar. Les veaux de boucherie demeuraient à prix stables en raison de la demande modérée. Les bêtes pour l'élevage et l'engraissement étaient très peu nombreuses sur le marché, elles se vendaient à bons prix et quelque fois plus cher que la semaine précédente. Les prix des porcs variaient de 62$06 à 62$93, clôturant vendredi à 62$21.

REÇU CETTE SEMAINE	1976	1975
Animaux de boucherie :	1,050	2,800
Veaux :	250	230
Porcs :	11,250	12,700
Moutons et agneaux :	30	50
Animaux de boucherie exportés :	570	50

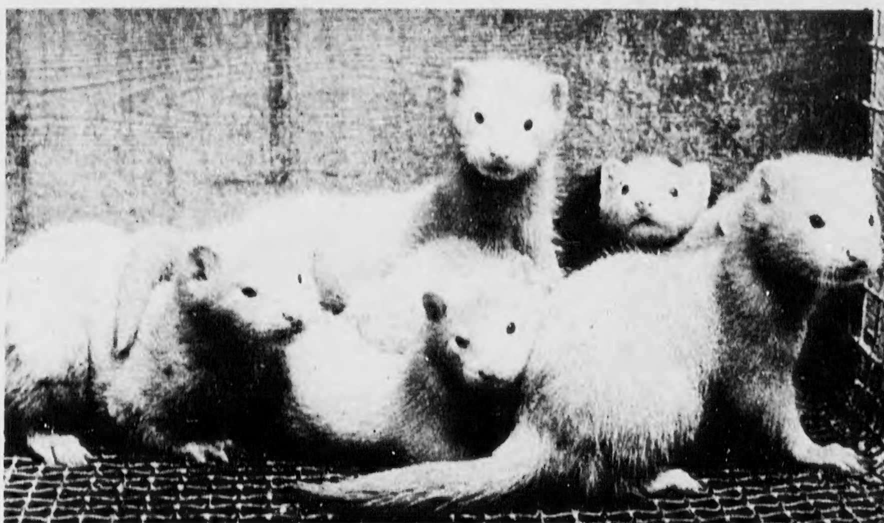
□

Les animaux pour l'engraissement et l'élevage ont été répartis comme suit: 430 au Manitoba, 405 en Ontario, 105 en Alberta, 35 en Saskatchewan et 230 à l'exportation.

□

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porcs en août 1976 :	67$20	plus	1$05
Porcs sur pied en août 1976 :	43$50	moins	1$35
Boeufs sur pied en août 1976 :	43$40	moins	0$60



La nouvelle saison de commercialisation du vison semble prometteuse. Le mois dernier, les prix aux encans étaient environ 20% supérieurs à ceux de décembre 1974

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION



COUP D'OEIL

SEMAINE DU 6 AU 12 MARS













Le Pinceau Enchanteur

Le mercredi 10 mars à 19h00

LE PINCEAU ENCHANTEUR

le mercredi 10 mars à 19h00

Emission de variétés réalisée à Winnipeg par Don S. Williams et mettant en vedette Alphonse Tétrault, Rolande Garnier, Nicole Brémault, Normand Lemoing, Laurence Leydier et les Gais Manitobains.

Génies en herbe

le mardi 9 mars à 19h30

Cette semaine: LORETTE vs SAINT-CLAUDE

Variétés

Vedettes en direct
mardi 9, 20 h 30

Jacques Michel

Jacques Michel a commencé à chanter en 1962. Avec un répertoire emprunté à Bécaud, Aznavour ou Mouloudji, il débute dans les cabarets. Petit à petit, il modèle le style qui deviendra sa marque de commerce. Au fur et à mesure que son image prend consistance, il incorpore ses compositions à son tour de chant. Il commence à endisquer et promène son spectacle de salle en salle.

Deux ans après ses débuts, il est prêt pour la grande aventure et se produit à la Comédie-Canadienne où il remporte un beau succès. En 1965, il mérite un trophée au Festival de la chanson et un an plus tard reçoit du Festival canadien du disque un autre trophée pour l'ensemble de son travail. Sa carrière prend par la suite des allures de triomphe. L'an dernier, le malheur frappait sa petite famille et son épouse décédait des suites d'une courte maladie. Bouleversé et abattu, sa seule soupape, c'est la musique; il reprend donc la plume et la guitare et crie son désarroi et l'injustice dont il se croit victime, au travers de très belles chansons qu'on retrouve sur son dernier microsillon intitulé: «Migrations».

Le mardi 9 mars à 20 h 30, Jacques Michel sera l'invité de **Vedettes en direct** et nous présentera ses toutes dernières compositions: *Amène-toi chez nous*, dans une nouvelle version; *Migrations; Ceux qui s'aiment; Printemps noir; Lettre à une émigrante*, et *Laissez-moi seul*. Cette émission est réalisée par Aurèle Lacoste, assisté de Gisèle Légaré.



DECISION

Ottawa, le 16 février 1976

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui prendra effet immédiatement.

Décision CRTC 76-76

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Comme il a été annoncé dans ses avis publics du 19 décembre 1975 et du 22 janvier 1976, les audiences publiques devant avoir lieu à Edmonton et à Winnipeg au mois de février 1976 ont été reportées au mois de mai 1976.

En conséquence et de façon à pouvoir entendre les demandes de renouvellement de licence qui devaient faire l'objet des audiences du mois de février 1976, le Conseil délivre de nouvelles licences, expirant le 30 septembre 1976, aux entreprises de radiodiffusion dont les noms figurent ci-dessous:

INDICATIF D'APPEL	ENDROIT	TITULAIRE DE LICENCE
CBWFT	WINNIPEG	Canadian Broadcasting Corporation
CBWT	WINNIPEG	Canadian Broadcasting Corporation
CKY-TV	WINNIPEG	MTV Limited
CABLE	WINNIPEG	Winnipeg Videon Limited
CABLE	WINNIPEG (est)	Greater Winnipeg Cablevision Limited

Le Conseil accorde ces licences en se basant sur les demandes déjà approuvées, et aux conditions déjà spécifiées.

Guy Lefebvre,
Secrétaire Général.



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Canadian Radio-Television Commission

Coup d'oeil radio
CKSB 1050

"EXPRÈS" À L'ASSEMBLÉE DE LA S.F.M.

L'équipe de notre magazine d'actualité manitobaine, Exprès sera présente à l'Assemblée annuelle de la S.F.M., dimanche 7 mars, au Centre des congrès de Winnipeg. A compter de midi, nous vous présenterons de brefs reportages à toutes les heures, pour vous résumer les points saillants de cette rencontre. En fin d'après-midi, l'équipe fera le bilan de l'Assemblée et commentera les décisions qui y auront été prises.

Le réalisateur Martin Cloutier s'est réserve les services de l'animatrice Louise Delisle, du nouvelliste Jaque Rochon et de Robert Painchaud en tant que commentateur. D'autres se joindront probablement à l'équipe. Nous invitons tous ceux qui ne pourront se rendre au Centre des congrès pour participer de vive voix aux délibérations à être à l'écoute de cette émission spéciale en direct, dimanche après-midi.



Martin Cloutier réalisateur de l'émission Exprès. →

Sine qua non: la nuit



Après s'être rendue au Centre communautaire du Précieux-Sang pendant la semaine du Festival et à la salle académique du Collège cette semaine, l'émission Sine qua non se déplace de nouveau en fin de semaine: Patrick Vatran sera à la réunion annuelle du Conseil Jeunesse provincial de la S.F.M. Deux émissions seront réalisées avec les participants à cette réunion. On fera jouer de la musique de danse, on s'entretiendra avec les jeunes, on fera tirer de beaux disques. La première émission sera enregistrée samedi soir à 22h à la Salle des Fils Natifs et la seconde à 3h dimanche matin au Centre culturel. Personne ne doute que les jeunes seront à cette heure-là, encore frais et dispos, mais il reste à voir si certaines personnes passablement essentielles à la réalisation de l'émission seront en aussi bonne forme. . . on le saura en écoutant les enregistrements à Sine qua non, à 18h25, la semaine prochaine.

← Patrick Vatran

ASSEMBLÉE ANNUELLE
de la
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
le 7 mars 1976

•

Message du Président, le docteur Gérard Archambault

L'année '75-76 a été marquée par un réajustement des objectifs de la S.F.M. et une maturation de notre organisme qui s'est axé résolument sur les priorités plus globales intéressant l'ensemble des Franco-manitobains.

Trois facteurs ont contribué à nous pousser dans cette direction :

1 — L'évolution des attitudes collectives et des besoins ressentis dans la communauté franco-manitobaine.

2 — Les politiques du gouvernement fédéral envers les groupes minoritaires.

3 — Les politiques du gouvernement provincial dans les domaines de l'éducation et de la culture.

1 — Il y a dix ans, on ressentait le besoin d'une animation sociale intensive. Le résultat du programme d'animation fut qu'un grand nombre de franco-manitobains dans la plupart des communautés francophones ont pris conscience de notre situation et de nos droits. Ils ont décidé qu'il était temps de faire quelque chose.

En réponse à cet appel, la S.F.M. est passée à une phase centrée sur les services à rendre aux communautés locales en vue de mieux s'organiser.

Au cours de la dernière année, les attentes de la population ont évolué. On s'est aperçu qu'il ne suffisait pas d'organiser les services, mais qu'il fallait trop souvent se battre pour obtenir des droits que l'on pensait acquis. Ce qui a obligé la S.F.M. à accentuer son rôle "politique". D'où la priorité accordée à l'aide organisationnelle aux groupes devant revendiquer leurs droits. Cette action politique la S.F.M. a dû l'entreprendre au niveau fédéral, lors des événements conduisant à la fondation de la Fédération des francophones Hors du Québec. En même temps, des actions à portée politique durent être entreprises au niveau provincial et au niveau local. A ce dernier niveau, l'approche de la S.F.M. a consisté à encourager les groupes à réclamer leurs droits, à leur aider à clarifier leurs objectifs, à raffiner



leurs stratégies et à coordonner tous les moyens appuis nécessaires.

2 — Depuis sept ans, la S.F.M. a pu bénéficier de l'aide fédérale dans ses efforts pour stimuler le dynamisme de la communauté franco-manitobaine. Les fonds disponibles ont augmenté pendant les premières années puis sont devenus stationnaires depuis cinq ans.

Avec la dépréciation du dollar causée par l'inflation, avec la montée normale des exigences salariales d'un personnel expérimenté, le résultat net est une diminution des agents sur le terrain et une diminution des services rendus à la population, alors que la mise en oeuvre des programme initiés et la solution des innombrables difficultés rencontrées rendaient de plus en plus ardues les tâches du personnel, de l'exécutif et des leaders de la population.

3 — La Loi 113, établie par le gouvernement provincial en 1970, a ouvert toutes grandes les portes de l'éducation française pour la jeunesse franco-manitobaine. D'autre part, le Ministère provincial du Loisir et de la Culture nourrit chez notre population un nouvel espoir d'épanouissement culturel.

Dans les deux cas, nous espérons que la réalité pourra correspondre aux aspirations de nos communautés franco-manitobaines. Nous avons jusqu'ici franchi plusieurs étapes importantes et nous avons bon espoir que, au cours de l'année qui commence, d'importants changements surviendront, facilitant l'application du Bill 113. Et de même dans le domaine culturel, nous nous attaquerons fermement aux moyens à prendre pour sortir de nos impasses actuelles.

Un des hauts points de l'année fut le rapport du Groupe de Travail sur les minorités de langue française. L'enquête préparatoire à ce rapport, puis son élaboration progressive ont permis à tous les groupes francophones hors du Québec de prendre conscience de leurs situations respectives, puis de bâtir une nouvelle solidarité d'un bout à l'autre du pays. La création de la nouvelle Fédération des Francophones Hors du Québec est un événement majeur dans l'histoire du bilinguisme canadien, et influera sur l'avenir de notre pays. Nous avons là un instrument d'action qui nous permettra de faire cheminer jusqu'aux plus hautes sphères gouvernementales des analyses réalistes de nos besoins et des demandes pressantes pour qu'on y trouve les moyens d'y répondre.

L'analyse budgétaire que vous avez devant vous montre qu'il n'est pas réaliste de prétendre endiguer les courants assimilateurs avec les moyens que nous avons présentement. Dans le monde moderne, il faut des grands moyens pour contrecarrer les flots d'idées et de pressions qui entraînent notre population vers un conformisme facile. Il nous faut plus de personnel, du personnel encore plus qualifié, capable d'aider tous et chacun des innombrables volontaires qui persistent à vouloir que s'épanouisse la culture française d'un bout à l'autre du Canada.

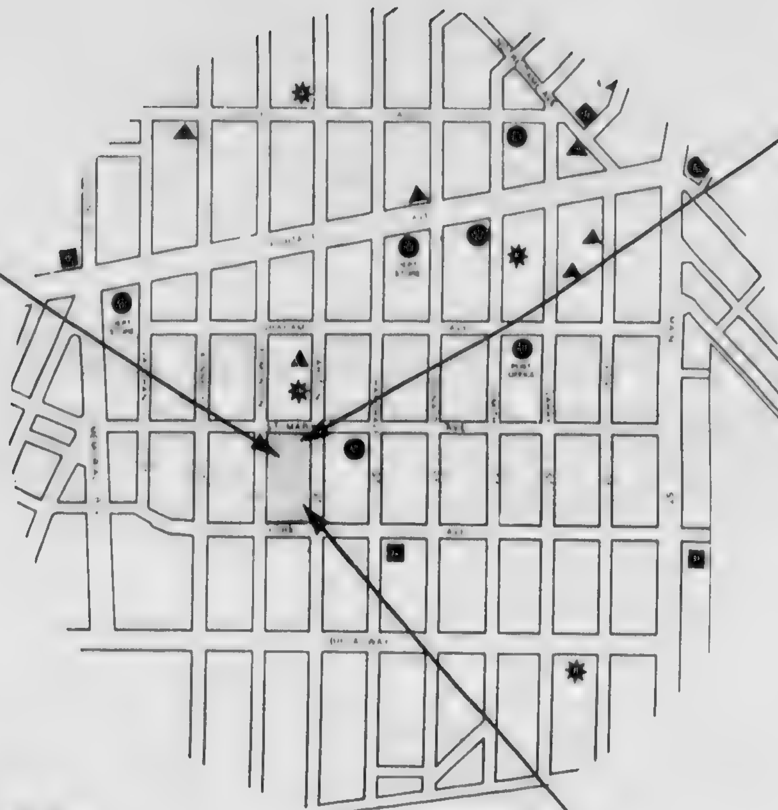
Ces volontaires, ils se trouvent dans nos communautés franco-manitobaines, au sein de tous les organismes qui donnent de la vie à ces communautés. C'est cette conviction de l'importance des organismes et des leaderships qui s'y dévouent qui nous a amenés à choisir le programme de cette assemblée générale et le thème de cette année:

"S'UNIR POUR S'ÉPANOUIR"

ASSEMBLÉE ANNUELLE

S.F.M.

le 7 mars – Centre des Congrès (Convention Centre)
375, avenue York
Winnipeg



Inscriptions

à 12 heures

Ou tu crois à l' "UNITÉ"

Ou tu n'y crois pas

Si tu y crois ! ! !

TU ASSISTERAS . . .

ORDRE DU JOUR

12:00 Inscriptions
1:00 Rapport du président
1:30 Organisation des ateliers
Café - (chacun va chercher son café)
3:00 Plénière
4:00 Discours de l'Invité
4:30 Les affaires de la S.F.M.
- adoption du procès verbal
- rapport financier
- règlements généraux
- élections
- résolutions

5:45 Fin
6:15 Souper (SALLES DES FILS NATIFS): $3.00
8:30 SOIRÉE
Salle du 100 Nons:
Spectacle: $2.00
Gymnase du Centre Culturel:
soirée dansante, $1.00

Spectacle

20H30



"ÉPANOUISSEMENT '76"
Soirée à l'occasion de l'ASSEMBLÉE ANNUELLE
le 7 mars
BILLETS EN VENTE: CENTRE DES CONGRÈS
$2.00

CARTE DE MEMBRE

$2.00 pour adulte
$3.00 pour un couple
$1.00 pour personnes d'Âge d'or et étudiants

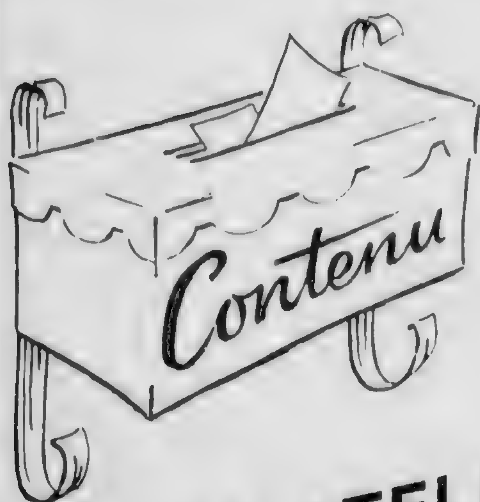
ÉLECTIONS

Les candidats présentés par le comité de nominations sont les suivants:

Présidence : Dr Gérard Archambault
2e Vice-Président : Jean-Maurice Lemoine
Secrétaire-Trésorier : René Piché
Conseillers : Gérald Dubé
André Fréchette
Armand Mercier

GARDERIE

- Le 7 mars, de midi à 18h00, au Centre Culturel Franco-Manitobain;
- Pour accommoder les gens qui veulent assister, mais qui n'ont pas de gardiennes;
- Activités organisées par Nicole Fontaine.



TREIZE ATELIERS

1 Comités de parents pour l'éducation française
2 Comités culturels
3 Chevaliers de Colomb
4 Ligue des Femmes Catholiques
5 Paroisses
6 Mouvement coopératif et Hommes d'affaires
7 Conseil Jeunesse Provincial
8 Association des Commissaires d'Ecoles
9 Educateurs Franco-Manitobains
10 Mouvement Scout
11 Mouvement Guide
12 Clubs d'Age d'Or
13 La Société Franco-Manitobaine

****



- Un atelier est une rencontre de gens impliqués (ou qui voudraient s'impliquer) dans une organisation existante.

- Aux 13 ateliers de l'Assemblée Annuelle, dont un pour chaque organisation, on répondra à deux questions:

1. Qu'est-ce que **mon organisme** peut et devrait faire pour assurer l'épanouissement franco-manitobain?

2. Quels seront nos rincipaux objectifs pratiques (trois au plus) pour 1976-77?

NOTE: Il ne s'agit pas de faire des plans d'action détaillés, mais surtout de s'entendre sur des objectifs. Les plans d'action seront faits par ceux qui seront chargés d'exécuter, c'est-à-dire votre propre organisation.

- A la réunion plénière, chaque organisation exposera devant l'assemblée l'orientation qu'elle se donne pour 1976—77.



Le Centre des Congrès

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA S.F.M.

STATIONNEMENT

* Le dimanche, plusieurs parcs de stationnement *près du Centre des Congrès* sont libres, dont l'un peut accommoder 300 automobiles.
* Les rues sont dégagées et cela facilite le stationnement sur la rue.
* Il y a aussi un lieu de stationnement au sous-sol du Centre des Congrès. Le coût est $2.50 pour la journée.

ÉLECTIONS AUX POSTES DE L'EXÉCUTIF DU CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

Cette année, il y a cinq postes à remplir:

- Vice-président
- Secrétaire
- Trésorier
- 2e Conseiller
- 3e Conseiller

Ces postes sont ouverts aux deux sexes. Le terme du secrétaire sera, pour cette année, d'un an. Les autres postes seront d'un terme de deux ans. Il y a deux membres de l'exécutif de cette année qui siégeront sur l'exécutif de l'an prochain:

- Président - Richard Simoens
- 1ère Conseillère - Lizanne Lachance

Pour poser votre candidature, appeler Richard à 233-4915!!!
Vous avez jusqu'au 6 mars, à minuit!!!

Le C.J.P., c'est VOTRE affaire. . .



Dans le cadre de l'Assemblée Annuelle, l'O.N.F. fera deux présentations d'un film franco-manitobain (une production de Marcel Collet). Ce film intitulé "Les Potes" sera présenté à 12h30 au Centre des Congrès et à 19h45 dans la grande salle du C.C.F.M. Une demi-heure de divertissement et un exemple de l'Epanouissement franco-manitobain.

PROCÈS-VERBAL du Rallye général de la Société Franco-Manitobaine du 16 mars 1975 tenu au Centre Culturel Franco-Manitobain.

1 · Le président de la S.F.M. le Dr Gérard Archambault présente les invités et le comité exécutif de la S.F.M.

2 · M. Joseph Guay, député de Saint-Boniface présente un certificat de mérite à M Roland Couture

3 · Me Renald Guay est nommé président d'assemblée (G. Archambault · Ph. Jubinville).

4 · Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est adopté. (G. Bohémier · G. Jubinville)

5 · Le rapport financier est présenté par M. Richard Dorge, secrétaire-trésorier Adopté. · (R. Dorge · Léa Fenez)

6 · Le président, le Dr Gérard Archambault, fait son rapport sur l'état de la S.F.M. et du Manitoba français. Il lance un appel à l'unité. "Ensemble nous pourrions franchir les plus hautes montagnes; séparés nous allons nous assimiler et mourir".

7 · Le Rallye-jeunesse annonce que les jeunes ne participeront pas à l'élection du Rallye-adultes. Ils présenteront un seul candidat à l'exécutif de la S.F.M., soit leur président, qui sera élu par acclamation

8 · **Les résolutions**
Le président définit la procédure à suivre
Abrégés des résolutions · Des copies du texte complet sont disponibles.

Résolution 1. · Appui en principe à la création d'un collège communautaire francophone. (Prop.: Louis Molin, Louis Bernardin
amendement: Pr. A.R. Kear, Max. Desaulniers)
Amendement et résolution adoptés

Résolution 2. · Aide organisationnelle pour services techniques en français (Claude Arbez, Louise Tétrault)
Adoptée ·

Résolution 3. · Faire pression auprès de Radio Canada CKSB ET CBWFT pour plus de programmes de provenance locale, et pour que les programmes nationaux soient vraiment nationaux (Lise Bisson, Raymonde Desrochers) Adoptée ·

Résolution 4. · Félicitations à Radio Canada pour ses efforts et son travail en ce qui concerne la programmation locale. (Omer Boulet, André Bazin) Adoptée ·

Résolution 5. · Aide organisationnelle pour le concours de Mademoiselle Manitoba lors des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste (J. Léon Lord, David Fillion) Adoptée ·

Résolution 6. · Pressions auprès du département d'agriculture afin qu'il embauche des économistes ménagères bilingues pour les clientèles francophones. (Simone Lavallée, Irène Dupuis) Adoptée ·

Résolution 7. · Continuer les cours de leadership de base et sessions de leadership plus approfondies pour les initiés. (Léo Leclaire, Maria Dupont) Adoptée ·

Résolutions 8. · Aide pour que les Clubs Toastmaster soient connus et aide à la formation de ces clubs (Jean-Maurice Lemoine, Léonard Robidoux)

Résolution 9. · Que la constitution soit amendée afin que le président sortant de charge soit membre (ex-officio) de l'exécutif pour un terme d'un an. (Marie Marthe Damphousse, Aline Gosselin) Adoptée avec point d'ordre du président: Un avis de 14 jours devant être donné pour un amendement à la constitution, l'exécutif devra se prononcer sur cet amendement. Il pourra entrer en vigueur immédiatement, mais devra être ratifié par le rallye de l'an prochain

Résolution 10. · Que la constitution soit amendée pour que le président soit élu pour un terme d'un an, quitte à se présenter pour un deuxième terme. (Raymond Labossière, Marcel Dufault) Adoptée avec le même point d'ordre

Résolution 11. · Que la S.F.M. fournisse de l'aide aux villages qui le solliciteront pour l'organisation et la coordination des fêtes de leur centenaire. (Simone Lavallée, Jean-Maurice Lemoine) Adoptée. ·

Résolution 12. · Que la S.F.M. offre à chaque milieu francophone une fois l'an une session d'information sur ses services. (Gaston Brémaud, Paul Dupuis) Adoptée. ·

Résolution 13. · Que la S.F.M. fasse des pressions auprès de qui de droit pour que nous puissions communiquer avec les standardistes dans notre langue (Jean-Maurice Lemoine, Émilienne Robidoux) Adoptée ·

Résolution 14. · Que la S.F.M. suive de très près le développement du projet d'école française de Saint-Norbert et qu'elle s'assure de sa bonne mise en marche. (Hubert Balcaen, Henriette Cénérini) Adoptée ·

Résolution 15. · Que la S.F.M. voie à ce que les prématernelles françaises reçoivent des subventions du B.E.F. pour défrayer les salaires, le transport et le matériel. (Lise Provencher, Mariette Régnier) Adoptée. ·

Résolution 16. · Que la S.F.M. voit à ce qu'un programme de formation de secrétaires bilingues soit mis sur pied. (Yves Lord, Lionel Carrière) Adoptée ·

Résolution 17. · Que le Bonspiel provincial de la francophonie, organisé par la S.F.M. ait lieu tous les ans dans La Montagne, et qu'un comité spécial soit formé dans cette région pour s'en occuper, essayant d'accommoder le plus d'équipes possible. (Antoine Charrière, Lucien Collet) Adoptée ·

Résolution 18. · Que le système d'un coordonnateur de la S.F.M. par région soit poursuivi, et pour l'animation culturelle et pour les activités de la S.F.M. (Anita Jamault, Raymond Rondeau) Adoptée. ·

Résolution 19. · Que la S.F.M. exerce les pressions nécessaires afin que le gouvernement provincial accepte officiellement le bureau d'éducation française (B.E.F.) comme permanent. (Raymond Delaquis, Raymond Labossière) Adoptée. ·

Résolution 20. · Que la S.F.M. poursuive son programme de services d'information et d'aide dans l'organisation: La Liberté gratuite, MiniFranglais, 100 Nons, journée chantante, etc. (Marguerite Côté, Irène Gobeil) Adoptée. ·

Résolution 21. · Que la S.F.M. fasse une pression provinciale auprès des personnes impliquées afin que les centres défavorisés (Saint-Lazare, Sainte-Rose, Dauphin, Saint-Georges, South Junction) soient entendus et soient mis en mesure de recevoir la radio et la télévision françaises. (Hortence Wilcott, Louis Saquet) Adoptée. ·

Résolution 22. · Que la S.F.M. fasse des démarches auprès de la force policière du Grand Winnipeg pour qu'un officier francophone puisse servir d'officier conseiller auprès des écoles françaises de Winnipeg. (Léa Fenez, Etienne Aubry) Adoptée

Résolution 23. · Que la S.F.M. fasse les démarches nécessaires pour aider aux villages de Laurier et Sainte-Rose-du-Lac à organiser et planifier un club social, afin qu'il y ait une augmentation de participation dans ces milieux. (Marcien Emond, Louis Saquet) Adoptée ·

Résolution 24. · Que, au cas où la région de La Montagne désirerait laisser à d'autres le soin d'organiser le bonspiel provincial de la S.F.M., la région de la Seine (Sainte-Anne) soit désignée pour le prendre en charge. (Aimé-Onil Dépôt, Claude ARbez) Adoptée ·

Résolution 25. · Que la S.F.M. adresse une demande au Secrétariat d'Etat afin que les fonds octroyés au programme MiniFranglais soient augmentés, puisque le montant dévolu à ce programme est maintenant insuffisant. (Yvette Daudet, Marguerite Côté) Adoptée

Résolution 26. · Que la S.F.M. défraie les dépenses des Mini-francofun du Parc Windsor, dans le but de répondre aux besoins essentiels du développement coordonné du jeune enfant en milieu francophone. (Arlette Roy, Denise Novogue)
Remise à l'exécutif pour étude

Résolution 27. · Que la S.F.M. aide la région de Saint-Vital à mettre sur pied un centre de ressources pédagogiques pour les enfants d'âge préscolaire, que la S.F.M. aide financièrement le même groupe à poursuivre ses buts en octroyant des fonds pour défrayer le salaire de l'institutrice, l'achat de matériel ainsi que le transport. (Rosemarie Beaudry, Carmel Dubé)
· Remise à l'exécutif pour étude

Résolution 28. · Que la S.F.M. désigne un coordonnateur à plein temps, sans responsabilité d'une région, pour les Scouts du district Rivière Rouge afin de répondre aux besoins urgents de notre mouvement de jeunes. Que la S.F.M. défraie le salaire d'une secrétaire à temps partiel. Que la S.F.M. fournisse des services de publicité et de traduction nécessaires à l'épanouissement de notre mouvement (Edmond Beaudry, Richard Cormier)
· Remise à l'exécutif pour étude

Résolution 29. · Que la S.F.M désigne un coordonnateur qui travaille à mi-temps pour le guidisme et à mi-temps pour le scoutisme et sans responsabilité d'une région. Que la S.F.M. défraie le coût des services de la secrétaire diocésaine à temps partiel. Que la S.F.M. offre des services de publicité. (Rachel Schaubrooke, Rita Bohémier)
· Remise à l'exécutif pour étude.

Résolution 30. · Que la S.F.M. développe une politique d'immigration et de placement de cette nouvelle population dans nos milieux francophones. (Georges Forest, Gérald Labossière) Adoptée ·

Résolution 31. · Que la S.F.M. fasse des pressions auprès du B.E.F. pour que ce dernier se rende à Thompson afin d'y donner une soirée d'information. (Denise Lamoureux, Colette Leurer) Adoptée. ·

Résolution 32. · Que la S.F.M. fasse les démarches nécessaires afin de faire parvenir des films français aux écoles de Thompson (Sylvia Beaucage, Jean-Marie Bernard) Adoptée. ·

Résolution 33. · Que la S.F.M. voit à ce qu'une garderie française et un groupe de Mini-FrancoFun soient soient formés pour répondre aux besoins des francophones de Thompson. (Colette Leurer, Denise Lamoureux) Adoptée ·

Résolution 34. · Que la S.F.M. nomme un coordonnateur à plein temps, installé à Thompson, pour desservir les francophones de la région Nord. (Jean-Marie Bernard, Sylvia Beaucage) Adoptée ·

Résolution 35. · Que la S.F.M. fasse les démarches nécessaire afin qu'un sondage soit fait auprès des écoles élémentaires de Thompson pour déterminer le nombre d'élèves francophones qui y étudient, ceci dans le but de former des classes à qui le français pourra être enseigné (Jean-Marie Bernard, Denise Lamoureux) Adoptée ·

Résolution 36. · Que la S.F.M. supporte en principe les efforts des Éducateurs Franco-Manitobains dans la poursuite de leurs objectifs généraux. Que la S.F.M. reconnaisse le C.C.L.F. (Comité Consultatif de Langue Française) comme agent de coordination, de consultation et de liaison auprès du Ministre de l'éducation française, et aussi auprès de la population franco-manitobaine. (Laval Cloutier, Jean-Maurice Lemoine) Adoptée ·

Résolution 37. · Que la S.F.M. fasse des démarches auprès du Ministère du Tourisme et des Affaires culturelles du Manitoba pour l'établissement éventuel d'un système ayant comme pivot la bibliothèque publique de Saint-Boniface destiné à desservir tous les franco-manitobains. Que le ministère accorde dès cette année des fonds nécessaires à la bibliothèque publique de Saint-Boniface afin de permettre à celle-ci de mettre sur pied un service postal pour les manitobains qui n'habitent pas Saint-Boniface et qui désirent profiter d'un service de bibliothèque en français. Que la S.F.M. étudie la possibilité d'obtenir des fonds du gouvernement fédéral pour l'épanouissement de ce projet (Armand Bédard, Emmanuel Bouvier) Adoptée ·

Résolution 38. · Que la S.F.M. fasse de très sérieuses démarches auprès des divisions scolaires et du gouvernement provincial pour qu'ils prennent leurs responsabilités dans l'éducation au niveau des jeunes de moins di 5 ans, que l'on a jusqu'ici négligés complètement et sous-estimés. Que si la F.F.M. n'obtient aucun résultat immédiat (avant septembre 1975) qu'elle fasse tout ce qui est possible pour donner aux jeunes de moins de 5 ans de l'aide concrète (financière et ressources humaines). (Raymond Lafond, Edmond Beaudry) Adoptée ·

RAPPORT DU CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

Mlle Michelle Gosselin présidente de C.J.P. décrit la réorganisation faite cette année: un exécutif élu de cinq membres; des comités de jeunes formés dans 20 centres francophones. Réunions de ces jeunes pour structurer leur Conseil Jeunesse et l'orienter par leurs résolutions

La présidente a recommandé dès la fondation du Conseil Jeunesse il y a deux ans que le C.J.P. soit intégré dans le cadre de la S.F.M. Durant ces deux années, le C.J.P. s'est appliqué à sensibiliser les jeunes au fait français à travers divers projets. La première étape de sensibilisation étant franchie, le temps est venu pour la jeunesse de s'engager profondément dans le courant des activités francophones

Les applaudissements des participants expriment le support de tous aux décisions prises par les jeunes

Le nouveau président du Conseil Jeunesse Provincial est présenté et rend compte des décisions prises lors du Rallye Jeunesse tenu conjointement

Résolutions adoptées par le Rallye Jeunesse

1 Il fut décidé que le C.J.P. étudie la possibilité d'un journal jeunesse par l'entremise de La Liberté

2 Etant donné que le président et son exécutif sont élus pour un court terme d'un an; Etant donné qu'il faut assurer la continuité des projets déjà en marche
Il fut décidé que la présidente sortant, de charge siège sur le conseil en tant qu'invitée n'ayant pas le droit de vote

3 Etant donné que le président du Conseil Jeunesse Provincial siège sur l'exécutif de la S.F.M.; Etant donné que celui-ci connaît la programmation jeunesse et qu'il doit travailler en étroite collaboration avec le coordonnateur jeunesse
· Il fut décidé que le président du Conseil Jeunesse approuve le choix d'un coordonnateur jeunesse fait par le comité de sélection de la S.F.M

4 · Il fut demandé que la S.F.M. fasse pression auprès de la division scolaire de La Montagne pour voir à embaucher des professeurs bilingues

5 · Etant donné la nouvelle structure du Conseil Jeunesse · un exécutif provincial élu de 5 membres et 20 comités jeunesse à travers la province; Etant donné que le coordonnateur jeunesse devra travailler étroitement avec ces groupes et les visiter régulièrement; Etant donné que le Conseil Jeunesse Provincial veut lui aussi offrir plus de leadership aux jeunes. Etant donné les demandes faites aujourd'hui au Rallye-Jeunesse
· Il fut décidé que le coordonnateur jeunesse travaille à plein temps sur la programmation jeunesse de la S.F.M

6 · Que la S.F.M. fasse des pressions auprès des divisions scolaires pour que les jeunes puissent obtenir des autobus gratuitement pour assister à des activités culturelles

7 · Etant donné que dans le passé, le C.J.P. de la S.F.M. a demandé et redemandé pour plus de programmes jeunesse à la radio
· Qu'il soit résolu que plus d'efforts encore soient mis pour la réalisation de nos demandes

A la fin du Rallye, tous sont invités au souper et à la soirée

RAPPORT FINANCIER

Année financière 1974-1975
1er avril '74 au 31 mars '75

RECETTES

Cotisations et dons	$ 2,928.75
Gouvernement fédéral	
– Administration générale	20,000.00
– Animation sociale	133,250.00
– Conseil Jeunesse	24,000.00
– MiniFranglais	26,000.00
– Animation culturelle	25,000.00
Gouvernement du Québec	6,000.00
Revenus – Projets	9,950.12
Projets spéciaux	9,000.00
Secrétariat	1,405.08
Divers et dépenses récupérées	6,686.40
Intérêts	9,204.28
	$273,424.63

DÉBOURSÉS

Salaires et bénéfices	$114,187.26
Frais de déplacement (voir projets)	
Loyer et assurances	6,082.75
Téléphone & télégramme	4,926.66
Equipement, achat, rép., loc.	3,149.40
Imprimerie, timbres, papeterie	5,133.39
Frais bancaires et légaux	214.66
Frais professionnels	403.20
Publicité générale	5,550.63
Réceptions, rencontres, congrès	4,229.14
Dons, octrois	1,075.00
Formation: colloques, cours	836.15
Livres, abonnements	458.50
Projets Animation (publicité, déplacements, réceptions, cours, etc..)	40,402.80
Projets Education	9,000.00
Animation culturelle	20,340.50
Amortissement du mobilier	692.92
Divers et dépenses récupérables	1,438.23
	$218,121.19
SURPLUS POUR L'ANNÉE (*)	$ 55,303.44
moins déficit '73-'74	9,894.46
	$ 45,408.98

Année financière 1975-76
1er avril '75 au 31 déc. '75

RECETTES

Cotisations et dons	$ 1,568.00
Gouvernement fédéral	
– Administration générale	35,000.00
– Animation sociale	62,000.00
– Conseil Jeunesse	18,500.00
– MiniFranglais	10,000.00
– Animation culturelle	10,000.00
Revenus – Projets	3,540.33
Secrétariat	587.80
Divers	3,579.01
Dépenses récupérées	6,435.12
Intérêts	232.96
	$151,443.22

DÉBOURSÉS

Salaires et bénéfices	95,744.87
Frais de déplacement	14,710.57
Loyer et assurances	3,780.00
Téléphone & télégramme	3,909.42
Equipement, achat, rép., loc.	965.57
Imprimerie, timbres, papeterie	5,851.97
Frais bancaires et légaux	240.81
Frais professionnels	.....
Publicité générale	7,831.30
Réceptions, rencontres, congrès	8,978.28
Dons, octrois	985.00
Formation, colloques, cours	537.14
Livres, abonnements	291.39
Projets Animation (Activités)	13,319.90
Animation culturelle	17,600.00
Dépenses récupérables	7,875.20
Divers	1,807.31
	$184,428.73
DÉFICIT	$ 32,985.51

Situation probable
au 31 mars '76

RECETTES

Recettes au 31 déc.	$151,443.22
Octrois à venir	39,000.00
Autres recettes à venir	5,000.00
	$195,443.22

DÉBOURSÉS

Déboursés au 31 déc.	$184,428.73
Déboursés probables à venir jusqu'au 31 mars	65,000.00
Total des déboursés probables	$249,428.73
DÉFICIT '76-'77	$ 53,985.51
moins SURPLUS '75-'76	45,408.98
DÉFICIT PROBABLE	$ 8,576.53

(*) Ce surplus s'explique par la combinaison de trois facteurs : les octrois fédéraux sont entrés plus tôt que l'année précédente. le personnel nouveau n'a été embauché qu'au milieu de l'année, les comptes de l'assemblée annuelle ont été payés en partie en avril.

Edna ou la Contradiction
le 7, 20 h 30

L'éternel triangle vu par le jeune dramaturge Guy Bouchard

A l'affiche des **Beaux Dimanches**, le 7 mars à 20 h 30, une oeuvre du jeune dramaturge québécois Guy Bouchard, intitulée **Edna ou la Contradiction.**

Mis en scène et réalisé par Louis-Georges Carrier, ce téléthéâtre à trois personnages met en vedette Rita Lafontaine (Edna), Diane Arcand (Colette) et Jacques Godin (Albie).

Nul mieux que l'auteur ne pouvait présenter ses propres personnages. Dans les pages qui précèdent le texte, Guy Bouchard écrit: «*Edna:* femme entre 25 et 35 ans. Encore belle *(sic!)* et surtout très racée. Edna est capable de passer en un instant d'un état dépressif avancé à un état d'agressivité qui devient de ce fait son unique moyen de défense. Elle n'est pas bien dans sa peau. Elle a de la difficulté avec ce qu'elle appelle son moi. Elle est poursuivie par une maladie qu'elle n'a peut-être même pas. Elle n'a qu'un désir toujours inassouvi: être enfin une comédienne reconnue. Edna est capable d'une grande tendresse et d'une horrible souffrance. Edna ne peut être et ne sera jamais antipathique. Elle est un être qui n'a pas encore réussi à vivre en accord avec les contradictions qui l'habitent.»

«*Albie:* homme d'un âge certain. Peut-être entre 30 et 40 ans. C'est un homme solide, fort et capable d'encaisser. Albie boit mais il supporte très bien l'alcool. Il n'a pas à être sympathique ou antipathique. Il est peut-être les deux à tour de rôle. Albie est visiblement désabusé. Il en a par-dessus la tête et le premier acte lui permet de se défouler. S'il dit «chérie» en s'adressant à sa femme, c'est par habitude. Il a depuis longtemps sauté le cap de la tendresse envers Edna. Il ne s'attendrira un peu qu'en parlant de l'enfant qu'ils auraient pu avoir.»

«*Colette:* jeune femme entre 20 et 30 ans. Belle et peut-être un peu provocante. Elle force Edna à jouer au jeu de la vérité. Colette deviendra progressivement intrigante pour le public. Le rôle de Colette est le détonateur nécessaire à l'exécution dramatique des événements; son intervention est capitale.»

Le caractère des trois seuls personnages de cette action dramatique étant ainsi tracé, il restera aux téléspectateurs à les voir agir en scène; à partager leurs sentiments, leurs amours, leur agressivité les uns vis-à-vis les autres pour en arriver à un dénouement que les uns trouveront prévisible, les autres absolument imprévisible.

Louis-Georges Carrier a réalisé **Edna ou la Contradiction**, assisté de Jean-Paul Robinette, avec Hélène Bouchard comme script-assistante. Musique: Léon Bernier. Prise de son: Gabriel Loranger; éclairages: Jean-Guy Corbeil; maquillage: Louise Bach; costumes: Yvon Duhaime; décors: Gabriel Perreault; ensemblier: Hervé Ouimet; directeur technique: Guy Desmarais.

Rita Lafontaine et Jacques Godin



Femme d'aujourd'hui
semaine du 6

Cinéma canadien
mercredi, 10, 23h30

Reprise de l'interview avec Clara Malraux; historique de la contraception

En reprise le samedi 6 mars à 14 heures, **Femme d'aujourd'hui** présente l'interview de Micheline Cornellier avec Clara Malraux.

Diffusée le 29 décembre 75, cette émission avait plu par la simplicité du ton en général. Micheline Cornellier et Clara Malraux étant liées par une amitié de longue date, l'interview a pris l'allure d'une conversation intime. Clara Malraux se raconte à Micheline Cornellier, nous révélant les grandes étapes de sa vie de femme, de jeune fille, d'épouse, de mère, de «résistante» sous l'Occupation nazie et d'écrivain contre la volonté de son mari, André Malraux. Réalisation: Jeannette Tardif.

A l'affiche de **Femme d'aujourd'hui**, le lundi 8 mars à 13 h 35, une autre réalisation de Jeannette Tardif intitulée *Historique de la contraception et présentation des moyens modernes de contraception.* C'est une table ronde présidée par le docteur Arlette Amyot-Legault, une des trois femmes gynécologues de Montréal. Le docteur Amyot répondra aux questions d'un groupe de femmes qui veulent plus d'information sur les différents contraceptifs. Recherchiste: Nicole Champagne.

La réalisatrice Lucile Paradis présente, le mardi 9 mars, une émission intitulée *Diane Pelletier à Piopolis.* Piopolis est un petit village sur les bords du lac Mégantic. Ce village est devenu le lieu d'élection de Diane Pelletier, une citadine qui a décidé de devenir fermière à part entière. Elle nous raconte comment c'est possible, en dépit de toutes les difficultés. Elle nous dit simplement pourquoi elle a choisi Piopolis, comment elle a été accueillie puis acceptée par les femmes du village et comment elle a pu se sortir de sa solitude dans ce coin perdu loin de tous les siens. Diane Pelletier, c'est un exemple unique de courage et de ténacité. Recherchiste: Andrée Thibault.

C'est une réalisation d'Yvette Pard qu'on verra à **Femme d'aujourd'hui** le mercredi 10 mars. Aline Desjardins présentera une interview de Madeleine Gobeil, enregistrée à Paris, avec le psychanalyste Gérard Mendel.

Au même programme, des extraits d'*Evangéline Deusse* d'Antonine Mailiet, qui met en vedette Viola Léger, André Cailloux, Paul Guèvremont et Guy Provost.

«La Vraie Nature de Bernadette»

Cette semaine, la chaîne française de Radio-Canada vous propose deux excellents longs métrages québéquois qui méritent sûrement d'être soulignés. Le premier, qui sera présenté dans le cadre du **Cinéma canadien,** le mercredi **10 mars à 23h30** , est le film du cinéaste Gilles Carle: *la Vraie Nature de Bernadette.* Quant au deuxième, il s'agit de *Quelques arpents de neige* de Denis Héroux, qui sera projeté aux **Grands Films**, le jeudi 4 mars à 20 heures.

Bernadette habite la ville. Elle a conscience d'être devenue une petite bourgeoise. Mari professionnel, amitiés de classe, divertissements de type culturel, appartement moderne de bon goût. Elle décide un beau jour de disparaître avec son fils Yannick, âgé de deux ans et demi, et de réapparaître quelque part à la campagne pour laisser enfin s'exprimer sa vraie nature, dans la nature.

Sa première rencontre: Thomas Carufel, son voisin. La ferme de Thomas devient le lieu où s'organise une action politique positive. La ferme de Bernadette est le refuge de tous les «drop-out» de la région. Bernadette se découvre une générosité, une charité sans bornes, une charité résolument amorale. Elle prend soin de l'éducation de jeunes enfants, elle se donne à un infirme pour lui faire plaisir, cajole les vieillards pour égayer leurs vieux jours, héberge des chômeurs. La vie de Bernadette fait vite scandale. Est-elle une prostituée? Est-elle une sainte?

Bernadette n'est peut-être, au fond, qu'un être capable de tous les vices et de toutes les vertus à la fois, à la condition qu'ils soient excessifs.

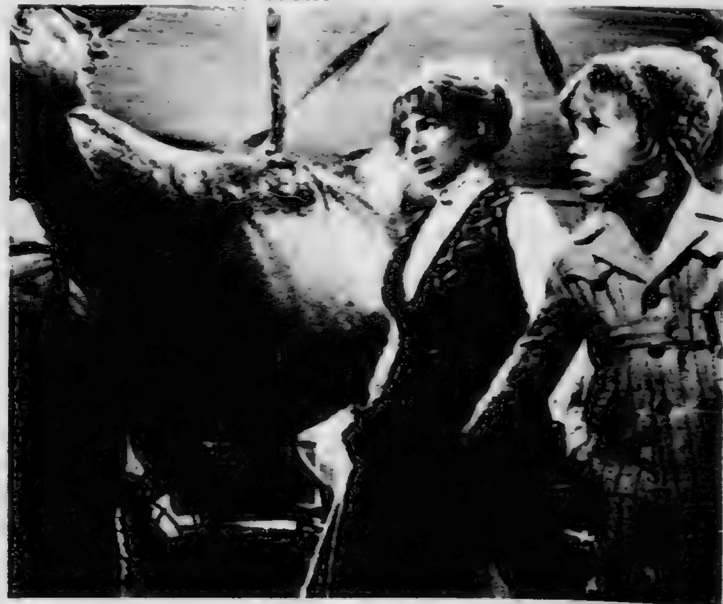
Bernadette est jouée par Micheline Lanctot, découverte par Gilles Carle dans un corridor de la Place Bonaventure. L'entourent dans ce film: Donald Pilon, Reynald Bouchard, Robert Rivard, Willie Lamothe, Julien Lippé, Ernest Guimond et Maurice Beaupré.

L'auteur, le scénariste et le réalisateur est Gilles Carle; le directeur de la photographie est René Verzier et la musique est l'oeuvre de Pierre F. Breault.

Clara Malraux



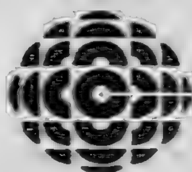
La Vraie Nature de Bernadette



COUP D'OEIL

SUR LA SEMAINE À CBWFT

semaine du 6 mars au 12 mars 1976



SAMEDI
6 mars

9:00 SESAME
9:30 ROQUET BELLES O-REILLES
10:00 LES ESPIÈGLES RIENT
10 30 MONSIEUR ROSÉE
11 00 GASPARD ET LES FANTOMES
11:30 GENIES EN HERBE
12:00 HEROS DU SAMEDI
13:00 SPORTHEQUE NATATION
14:00 FEMME D'AUJOUR-D'HUI
15.00 TECHNO-FLASH
15:30 CINEMA-JEUNESSE
17.00 BAGATELLE
18 00 L'IMAGINATION AU GALOP
18 30 TELEJOURNAL
18 40 NOUVELLES DU SPORT
18 50 POLITIQUE FEDERALE
19 00 SOIREE DU HOCKEY
Les Sabres de Buffalo vs Les Canadiens de Montréal

21:30 LISE LIB
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 45 NOUVELLES DU SPORT
23 00 CINEMA

Quand siffle la dernière balle. Western realisé par Henry Hathaway, avec Gregory Peck, Pat Quinn, Susan Tyrrell et Robert F. Lyons. Après avoir purgé une peine de sept ans en prison pour avoir pillé une banque, un homme veut se venger. Sur la route qui doit le conduire à son ex-complice, il est tracassé par une fillette qu'on lui a confiée et par un trio de jeunes tueurs (USA 71).

DIMANCHE
7 mars

9:00 SESAME
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
9:45 L'EVANGILE EN PAPIER
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 RECITAL
11:30 CINE MAGAZINE
12:00 SEMAINE VERTE
13h00 D'HIER À DEMAIN
14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
15:30 L'HEURE DES QUILLES
16:30 LE FRANCOPHONISSIME
17:00 SECOND REGARD
18:00 LA QUESTION
18h30 TELEJOURNAL
NOUVELLES DU SPORT
18:50 CHRONIQUE DE FRANCE
19:00 LA PETITE PATRIE

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Moitié-Moitié. Du lac des Castors. Fantaisie écrite par Benoit Girard, avec Ghislaine Paradis, Robert Toupin, Christine Charbonneau, Nicole Martin/ et le champion canadien de sauts de barils, Gilles Leclerc. Direction musicale: Yvan Landry. Chorégraphie: Michel Martin. Réal Richard Martin

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Edna ou la Contradiction. Dramatique de l'auteur québécois Guy Bouchard, où l'on retrouve l'éternel triangle. Edna, jeune femme de 25 ans, belle et racée, n'a plus qu'un seul désir: être enfin une comédienne reconnue. Son mari recherche depuis plusieurs années l'oubli dans l'alcool. Il a même trouvé une remplaçante à sa femme, une jeune journaliste. En vedette: Rita Lafontaine, Diane Arcand et Jacques Godin. Réal.: Louis-Georges Carrier.

21h40 LES BEAUX DIMANCHES
Concert populaire. Anna Chornodolska, soprano: «Mi Chiamano Mimi», de «La Bohème» (Puccini), et «Depuis le jour», de «Louise» (Charpentier). Richard Gresko, pianiste: Scherzo du Concerto symphonique (Litolff, arr.: Frederick Curzon). L'Orchestre symphonique de Toronto joue, sous la direction de Jacques Beaudry, l'ouverture du «Carnaval romain» (Berlioz),« L'Apprenti sorcier» (Dukas), et «Finlandia» (Sibelius). Toller Cranston, médaillé de bronze en patinage artistique des Jeux olympiques d'hiver d'Innsbruck 76, s'executera dans un arrangement d'Antal Dorati de «Graduation Ball» de Johann Strauss. Réal.: Paddy Sampson, de Toronto

22h30 TELEJOURNAL
22h45 SPORTS-DIMANCHE
23h00 CINÉ-CLUB ●
''L'INVITEE''. Drame avec Michel Piccoli et Joanna Shimkus

LUNDI
8 mars

9 15 LES ORALIENS
9 30 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11.30 NOELLE AUX QUATRE VENTS
12 00 AVENTURES DE M. MAGOO
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOUR-D'HUI
14:30 CINEMA
''JEUX DANGEREUX'' Comédie satirique avec Carol Lombard et Jack Benny
16:00 BOBINO
16:30 FANFRELUCHE
17:00 SALTO MORTALE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 QUELLE FAMILLE
19:30 JO. MAGAZINE OLYMPIQUE
20:00 Y A PAS DE PROBLEME
20:30 AVEC LE TEMPS
21:00 TELE-SELECTION
''MARIAGE D'AMOUR''. Suspense avec Robert Powell et Barbara Feldon
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORT

23h00 LA FEUILLE D'ÉRABLE
Début.
Fresque historique racontant les 225 années du Régime français au Canada, par la vie de la famille Bellerose. Musique et paroles: Gilles Vigneault. **1er de 13:** «Le Canayen» 1535-36.

24h00 D'ARTAGNAN
Début.
Sous le règne de Louis XIII, en France et en Angleterre. Les aventures de trois mousquetaires, Athos, Porthos, Aramis, et de leur compagnon, d'Artagnan, héros du roman historique d'Alexandre Dumas père et Auguste Maquet. **1re époque:** «Les Ferrets»

MARDI
9 mars

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10.00 LES CHIBOUKIS
10 15 MINUTE MOUMOUTE
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 IMAGES DU CANADA
12:00 LES ENFANTS DE L'ARCHIPEL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''PAIX DES CHAMPS'' Drame avec Christian Barbier et Héléna Manson
16:30 LE GRENIER
17:00 DANIEL BOONE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 MANITOBA 76
19:30 GENIES EN HERBE
Lorette vs Saint-Claude Broquerie
20:00 LA P'TITE SEMAINE
20:30 VEDETTE EN DIRECT
21:00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 RENCONTRES
André Dumas
23:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Raymond Rouleau comédien Français (4e)
24h00 **LORD MOUNTBATTEN**
La vie et le siècle de l'amiral de la flotte. «Un Anglais d'aujourd'hui». Revenu des Indes, Lord Mountbatten est nommé contre-amiral en Méditerannée, et en Corée. Il assume la fonction de commandant des forces alliées pour devenir, en 1956, Premier Lord de la flotte britannique. Réal.: Peter Morley et Daniel Costelle **(dernière)**.

MERCREDI
10 mars

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10 15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11.00 RECETTES DE JULIETTE
11.30 RINALDO RINALDINI
12 00 FRANCIS CHEZ LES FAUVES
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 LE TELEJOURNAL
13.35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
''LE DUEL''. Drame avec Pierre Fresnay et Raimu
16 00 BOBINO
16.30 LA FRICASSE
17 00 LES EXPLORATEURS DU MONDE
18.00 CE SOIR
18.30 CE SOIR AU MANITOBA
19.00 ''LE PINCEAU EN-CHANTEUR''. Variétés avec Alphonse Tétrault, Rolande Garnier, Nicole Brémault, Normand Lemoing et Les Gais Manitobains
20 00 CINEMA
''LA VACHE ET LE PRISONNIER''
22 00 DESTINATION-MONDE
22 30 CONSOMMATEURS AVERTIS
23 00 TELEJOURNAL
23.15 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:30 CINEMA CANADIEN
La Vraie Nature de Bernadette. Drame réalisé par Gilles Carle, avec Micheline Lanctôt, Donald Pilon, Willy Lamothe, Robert Rivard et Maurice Beaupré. Bernadette fuit son foyer de Montréal et s'installe dans une maison de campagne pour y vivre selon un régime végétarien. Cette nouvelle Samaritaine accueille tout le monde, jeunes, vagabonds, orphelins, et devient un élément de scandale et de superstition.

JEUDI
11 mars

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 HISTOIRES SANS PAROLES
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
16:00 BOBINO
16.30 LE GUTENBERG
17:00 LASSIE
17:30 MONDE EN LIBERTE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19h00 **LE ROBINSON SUISSE**
Avec Chris Wiggins, Diana Leblanc, Michael Duhig, Heather Graham et Ricky O'Neil. Réal.: Don Haldane. «Le Naufragé». Franz raconte à sa famille comment il a survécu dans l'île pendant les premiers jours alors qu'il s'y croyait seul.
19h30 **LE TRAVAIL À LA CHAÎNE**
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.
20h00 **LES GRANDS FILMS**
L'Héritier. Drame social réalisé par Philippe Labro, avec Jean-Paul Belmondo, Carla Gravina, Jean Rochefort et Charles Denner. Après la mort de son père dans un accident d'avion, «l'héritier» rentre en France pour gérer l'empire financier familial. Il entreprend la transformation de son magazine d'information, dont la première édition aura pour reportage central l'accident mystérieux qui a coûté la vie à son père (Fr.-It. 73).
22h00 **LA SAGOUINE**
Viola Léger interprète «La Sagouine» d'Antcnine Maillet. «La Guerre». Réal.: Jean-Paul Fugère.
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES RPOVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA
Calcutta. Documentaire réalisé par Louis Malle. Les grands thèmes de la pensée orientale. L'Inde contemporaine vue à travers la grande métropole du Bengale; images de la misère (Fr. 69).

VENDREDI
12 mars

9:15 PEPINOT
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 CLAK
10:15 AU JARDIN DE PIER-
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 MINI FEE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''DARCLEE OU LA FEMME A LA VOIX D'OR''. Biographie de Eracléa
16:00 BOBINO
16:30 LA RIBOULDINGUE
17:00 DAKTARI
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 LES PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY
20:30 HORS SERIE
Splendeurs et Misères des courtisanes, d'après le roman de Balzac (8e de 9)
21:30 SCIENCE RÉALITÉ
22:00 DOSSIERS
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA
La Leçon particulière. Drame sentimental réalisé par Michel Boisrond, avec Renaud Verley, Nathalie Delon, Robert Hossein et Bernard Le Coq. Un lycéen s'éprend de la maîtresse d'un champion de courses automobiles (68).

Lorette

Comme par le passé, la coopérative des Consommateurs de Lorette a tenu son assemblée annuelle en la salle municipale, le mardi 23 février 1976. M. Paul Gauthier présida l'assemblée et Madame Laurette Durand agissait comme secrétaire.

D'après les rapports du bureau de direction les résultats sont des plus satisfaisants, augmentation des ventes d'année en année. M. Paul Gauthier nous en donna une bonne explication et cette année, la coopérative peut donner des dividendes aux personnes de 70 ans et plus et si les recettes augmentent l'an prochain, elle pourra peut-être en faire parvenir aux anciens membres partis de Lorette. On demande d'être fidèles à encourager la coopérative pour partager et avoir encore de meilleurs résultats.

M. Paul Gauthier félicita la gérante Madame Marguerite Désorcy et ses aides de leur intérêt et du bon accueil envers tous les membres qui se présentent pour acheter.

Les directeurs pour 1976-77 sont: Jean-Marie Proulx, président; Paul Gauthier, secrétaire; Henri Bissonnette, Denis Durand, Lucien Saint-Pierre ainsi que MM. Joseph Cournoyer et Octave Mondor réélus pour un autre terme

Les prix d'entrée ont été attribués comme suit: 1er - à Madeleine Racine; 2e - à Marcien Désorcy.

Un délicieux goûter fut servi par les épouses des directeurs. Les directeurs et la gérante de la coopérative désirent remercier bien sincèrement tous les membres et autres qui les ont encouragés pour obtenir un bon résultat comme celui de 1975-76.

Rosa Therrien



Le "Bonspiel" des Dames eut lieu à Sainte-Anne les 20, 21 et 22 février. On voit ici l'équipe de madame Isabelle Roch, qui a remporté le premier prix de la première compétition. De gauche à droite, Isabelle Roch, Madeleine Cournoyer, Marie Landry et Liliane Roy. Une autre équipe de Lorette, constituée de C. Mistlebacher, T. Ross, D. Mistlebacher et R. Ross, remporta le premier prix de la troisième compétition.

Saint-Pierre

D'année en année, une des activités les plus intéressantes des cercles 4—H, est la soirée de concours oratoire où chaque membre présente un discours qu'il a préparé lui-même.

Il y a trois différents niveaux de compétition: **Junior**, pour les membres de 9 à 10 ans et le temps du discours est de 2 à 3 minutes; **Intermédiaire**, pour ceux âgés de 11 à 13 ans et le temps du discours est de 3 à 5 minutes; **Senior**, pour les membres de 14 ans et plus et pour un discours de 5 à 7 minutes.

Cette année, le club de Saint-Pierre a tenu sa compétition avec celle d'Otterburne West et les juges furent: Mme Annette Hébert, Jim McGregor et Donna Martin. Ils eurent la tâche difficile.

Les personnes suivantes ont gagné dans leur catégorie respective: **Junior**: 1er, Luc Roy; 2e, Michelle Préfontaine; **Intermédiaire**: 1er, Bonnie Bell; 2e, Lise Berthelette. **Senior**: Lynne Robidoux; 2e Sherry Besland.

Nous étions très heureux du grand encouragement donné aux enfants par les parents.

(suite, page 20)

NOUS ATTENDONS DE VOS NOUVELLES

Les gens des Régions aiment trouver des nouvelles de chez eux dans leur journal. Nous invitons toutes les personnes qui peuvent nous communiquer de telles nouvelles, des chroniques sur ce qui se passe dans leur patelin, à nous les écrire. Les photos sont bienvenues; il faut dire, ici, que les photos en couleurs se reproduisent mal dans le journal et que celles en noir et blanc sont de beaucoup préférables. Nous attendons de vos nouvelles.

South Junction

Norman Sanden, jeune bambin de cinq ans, perdit la vie accidentellement à son retour de l'école le 16 février dernier. Il était le fils de M. Kenneth et de Rita Sanden de Saint-Vital.

Les funérailles eurent lieu en l'église Christ-Roi à Saint-Vital. Les porteurs étaient MM. Jean, Paul et Denis Gobeil et Julien Lavergne. La sépulture eut lieu à South Junction.

Les familles Gobeil et Sanden remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de cette dure épreuve.

Saint-Pierre (suite)

Félicitations à tous les participants pour leur bel ouvrage, et nous souhaitons les revoir tous l'année prochaine.

S. R.

Vous projetez un voyage?

Alors passez voir M. Fernand Lavergne. M. Lavergne est maintenant agent de voyages. Il est un homme compétent et il se fera un plaisir de vous fournir des brochures et toutes les informations nécessaires des pays ou places que vous voudriez visiter.

... ...

Les membres de l'exécutif du hockey mineur sont très reconnaissants et désirent remercier sincèrement La Caisse Populaire, Les Chevaliers de Colomb, Le clos de bois Robidoux et l'hôtel Community Inn pour les beaux ensembles de gilets et bas offerts à nos petits joueurs de hockey.

SAINT-ADOLPHE

Il y a de l'action à Saint-Adolphe. . . Malgré que le Curling implique toute la paroisse, on réussit à réunir suffisamment de gens pour les réunions et les cours qui sont en marche.

Le 15 février, une quinzaine de paroissiens se sont rendus à la salle de l'église pour étudier avec l'abbé Bélanger les manières d'affronter les problèmes et crises de pratique religieuse chez nos jeunes. C'était un projet de la Ligue des Femmes.

Le 16, Mme Noëlla Saint-Hilaire, présidente du Comité Culturel de Saint-Adolphe, distribuait les certificats aux dix étudiants anglophones qui avaient participé à un cours de 20 sessions en Conversation française. Ces élèves se disent enchantés de leur professeur M. Claude Nicolas, et désirent prolonger leur cours d'un autre 10 sessions.

Ce même soir, le Comité Culturel se réunissait pour organiser une *Soirée à la Canadienne* qui aurait lieu d'ici la fin de mars, et mettre sur pied un cours de danse pour les jeunes de 5 à 10 ans, un cours de mécanique en petits moteurs et un cours de culture physique pour les dames. Ce dernier est appelé Particip-Action et sera animé par Denis Robert, tous les mardis soir commençant le 24 février à 8h p.m. Toutes celles qui y sont intéressées peuvent signaler 883-2269 ou se rendre au gymnase de l'école.

Pour ce qui est des autres cours, plus d'informations vous seront données la semaine prochaine. D'ici ce temps, le Comité Culturel vous souhaite une très fructueuse semaine.

SAINTE-FAMILLE

C'est le 7 mars, à 8 heures du soir, que commence notre série de parties de cartes pour venir en aide au Club et à la jeunesse.

Comme par les années passées nous aurons 30 mains de whist, bingo, rafle et un bon goûter préparé par les Dames de la paroisse.

Il y aura 6 parties du 7 mars 1976 — donc le dimanche qui vient — jusqu'au 11 avril 1976. Un prix de série et peut-être deux seront donnés à celles qui auront les plus hauts points de la série. Pour plus de renseignements, adressez-vous au 233-6582.

(suite, page 28)

déterminera le montant du loyer à payer. Le foyer "Chez Nous" étant un foyer de langue française, les candidats non francophones doivent être prêts à devoir s'adapter à la culture française et désireux d'apprendre ou de perfectionner le français. On tient compte aussi des besoins moraux et de la sociabilité des futurs résidents.

Nous y avons rencontré Mme Emma Ayotte, très alerte encore pour ses 80 ans, qui nous a très aimablement reçus et fait visiter le foyer. Les appartements sont bien conçus, fonctionnels, très clairs. On y trouve près des lits des alarmes de sécurité qui sonnent dans le corridor en indiquant l'appartement où l'on a des problèmes: les voisins avertis viennent vous prêter main-forte. On retrouve ces mêmes alarmes dans les salles de bains spacieuses et dotées de tout le confort moderne (baignoire munie d'une rampe de sécurité et douche téléphone). L'établissement fournit les cuisinières électriques et réfrigérateurs et les résidents y apportent les meubles et objets auxquels ils sont attachés. Si on part d'une grande maison, il faut tout de même faire un choix, car le seul reproche qu'on peut faire à ces appartements serait qu'ils sont peut-être un peu exigus. Cependant les dames questionnées ont dit s'en accommoder très facilement. Ces vieilles gens qui ont souvent connu une vie dure, qui ont travaillé et vécu dans des conditions difficiles, qui ont parfois subi des revers de fortune et qui ont dû déménager plus d'une fois pour améliorer leur sort, sont très conciliants et acceptent avec résignation ce petit désagrément. Il est assez fascinant de constater le nomadisme des francophones de l'Ouest qui ont voyagé du Manitoba à la Saskatchewan et à l'Alberta pour suivre le marché du travail et survivre. . . Possédaient-ils encore l'esprit d'aventure de leurs parents et ancêtres les voyageurs?

Il y a une majorité de femmes seules au foyer, célibataires ou veuves. Nous leur avons demandé si elles n'auraient pas préféré demeurer avec leurs enfants comme cela se faisait autrefois. Presque toutes sont d'accord pour dire que cela n'est plus possible aujourd'hui et qu'elles aiment mieux vivre en foyer avec d'autres personnes de leur âge partageant les mêmes idées sur l'éducation, la foi, la vie en général. On se recrée au foyer un milieu familial tout en évitant les conflits de génération. On voit ses enfants et petits-enfants le plus souvent possible tout en gardant une certaine indépendance; il est plus agréable d'être, de loin, des grands-parents bienveillants et généreux de bons conseils.

La foi est intense chez les résidents de "Chez Nous". Le grand âge rapproche de Dieu. On y comprend mal l'attitude de la jeunesse envers la religion et on attribue son éloignement de l'Eglise à une société matérialiste.

Cependant la vieille formule: "la langue gardienne de la foi", suscite des sourires. On a connu l'époque où il fallait cacher les livres français dans les écoles; c'était aussi l'époque où les religieux avaient le monopole de l'éducation et on se demande si l'attitude des enseignants n'était pas trop craintive. Bien sûr, il y eut des individus qui surent défendre et la langue et la foi. Ces vieillards sont l'honnêteté même; ils ont cru ceux qui leur ont dit "Hors de l'Eglise, point de salut" et l'Eglise s'est rangée du côté du plus fort.

Par crainte du péché, ces grands-mères ont souvent eu des grossesses rapprochées et épuisantes et si elles ne regrettent aucun des enfants qu'elles ont mis au monde, certaines sont d'accord avec une contraception dirigée et sont pour la limitation des naissances. Elles réali-

(suite, page 24)

La Page de Bicolo ...

Viens avec moi saluer mes amis d'Otterburne et de Notre-Dame-de-Lourdes, ils ont des choses intéressantes à nous dire!

Bicolo!



Gagnants...

CONCOURS DES PETITS: "DESSINE-MOI UN SOLEIL"!

J'ai reçu près de cinquante beaux soleils... Voici les gagnants:

LIVRE

Gérald Rouire, 4 ans
102, Harrowby, Winnipeg

Josée Chartier, 5 ans
Saint-Lazare, Manitoba

Lise Lansard, 4 ans
Sainte-Geneviève, Manitoba

Ginette de Rocquigny, 5 ans
Lorette, Manitoba.

T-SHIRT

Jacques Péloquin, 3 ans
1167, Paterson
Parc Windsor, Manitoba

Jacques Gagnon, 4 ans
265, chemin Speers
Saint-Boniface, Man.

Daniel Balcaen, 5 ans
849, av. de l'église
Saint-Norbert, Manitoba

Aimé Comeault, 4 ans
18, Lockmoor
Saint-Boniface, Manitoba

Emile Fiola, 6 ans
Sainte-Anne, Manitoba

Jeannette Lagarde 5 ans
263, av. Horace
Saint-Boniface, Manitoba.

BRAVO LES AMIS!

COURRIER

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour la jolie "chemise T" que j'ai gagnée au concours de Noël. Je l'aime beaucoup.

Ton ami,

Gabriel Préfontaine
Saint-Pierre, Manitoba

Otterburne

LE COMMENCEMENT DE OTTERBURNE

En 1879-1880 il y avait un magasin appartenant à M. F. Garneau, situé près du pont du chemin de fer sur le lot N. En 1879, un officier d'armée qui est connu comme Capitaine Dwing de l'armée anglaise a ouvert un petit magasin. Peu de temps après il était nommé maître de poste et juge de paix.

Le monde d'Otterburne connaît les feux de prairies. Dans les immenses plaines, l'herbe pousse haute, ce qui la rend très inflammable. Un feu mémorable a commencé quand un voyageur a jeté une allumette dans l'herbe. Un matin, le 6 octobre 1879, Otterburne était plein de cendres et de fumée. Le feu a brûlé trois personnes sérieusement, même le train a été arrêté à cause du feu.

Lorraine Poirier, Ginette Carrière, Irène Baldwin,
Suzanne Roy, Guy Carrière, Francine Morin.

MON VILLAGE

Je suis fier de te parler de mon village qui a pour nom Otterburne. Il a commencé dans les 1880 et était habité par des colons anglais! Il a été nommé d'après un fameux champ de bataille en Angleterre "Otterburne Northumberland".

Otterburne est situé sur les bords de la Rivière-aux-Rats et à l'est de la rivière Rouge. Il est à trente milles au sud de Winnipeg sur le Chemin 59.

Un des premiers colons d'Otterburne était Joseph Gladu. Monsieur Gladu venait du village de Saint-Vital.

Henri Carrière

MON DISTRICT

Je vis dix milles à l'ouest de Saint-Pierre. Je vis dans une sorte de district que l'on appelle "Otterburne-Ouest". Il n'y a pas grand-chose aujourd'hui dans le district.

Autrefois il y avait une église, mais maintenant ma famille et moi allons à Morris.

LES DÉLASSEMENTS DANS NOTRE DISTRICT

Il y a un endroit pour faire un pique-nique. Un jour pendant l'été nous faisons un grand pique-nique pour toutes les personnes dans le district. Nous avons aussi une salle dans la campagne pour les danses, les concerts et les réunions.

Il n'y a pas beaucoup de choses à faire dans Otterburne-Ouest, mais c'est un beau district.

(Extrait) de Carole Stewart, 11 ans
Otterburne-Ouest

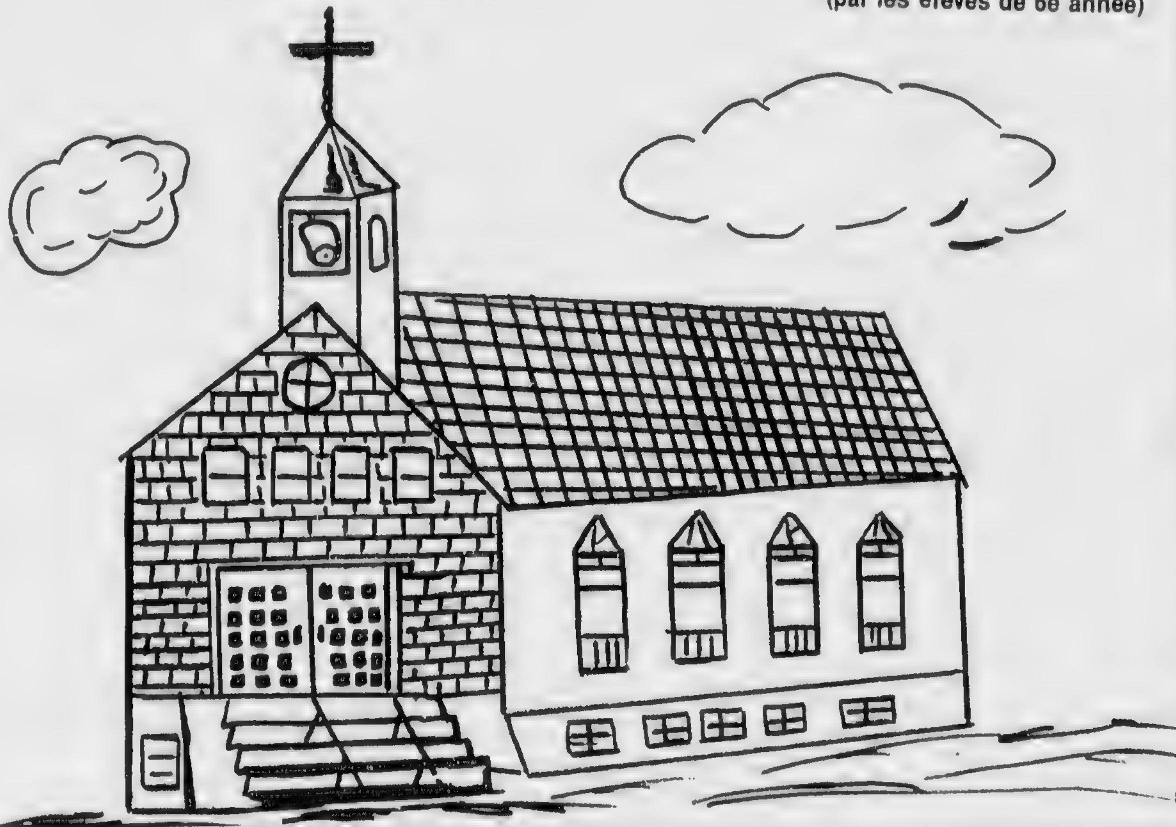
Connais-tu le village de Otterburne?

Essaie de répondre vrai ou faux à ce petit questionnaire

VRAI ou FAUX — OTTERBURNE

1. Otterburne fut nommé d'après Northumberland Angleterre ....
2. Il n'y a jamais eu une pépinière à Otterburne ....
3. Le chemin de fer du Canadien Pacifique passe à Otterburne ....
4. La population est de 5,000 ....
5. Jusqu'en 1969 il y avait un Collège pour garçons à Otterburne ....
6. La cathédrale d'Otterburne fut détruite par le feu ...
7. Il y a un lac à Otterburne ....
8. La rivière aux Rats traverse le village d'Otterburne ..

L'église actuelle d'Otterburne.
(par les élèves de 6e année)



Notre-Dame-de-Lourdes

MON VILLAGE

Le nom de mon village est Notre-Dame-de-Lourdes. Il est situé à 80 milles au sud-ouest de Winnipeg sur la montagne Pembina. Son fondateur est le père Dom Benoît. Les premiers colons sont Charles Toutant, les Bazin, les Lesage. La paroisse érigea une statue de la Sainte Vierge en remerciement pour la protection contre la fièvre espagnole. Une grotte fut bâtie en 1954 pour l'année mariale.

(Extrait) de Yvette Cénérini

MON VILLAGE

En 1909, il y avait une population d'environ 1000 personnes, tous d'expression française. Vers la fin du siècle dernier les religieuses Chanoinesses des Cinq-Plaies vinrent de France et assurèrent l'enseignement religieux et scolaire aux jeunes de la paroisse. Petit à petit le village se développa — magasins, crèmerie, garages, restaurants, hôtel. — Maintenant il y a aussi un hôpital, un foyer pour personnes âgées, une école élémentaire et une au niveau secondaire. Les Chanoines quittèrent la paroisse en 1948 et depuis ce sont des prêtres séculiers qui assurent le ministère paroissial.

(Extrait) de Viviane Lesage

AUJOURD'HUI...

Passons maintenant au présent. Petit à petit mon village a grandi. Nous avons deux restaurants, une boulangerie, un lave-auto, un hôtel, une crèmerie, des pompiers, une salle municipale, cinq garages, un Bureau de poste, une Caisse populaire très moderne, deux magasins, deux écoles, un entrepreneur de pompes funèbres, un service d'ambulance, un curling, une arène qui se bâtit.

Notre industrie principale est l'agriculture. Les sports populaires dans notre village sont la balle, le curling et le tennis.

Chaque année, depuis 1920, nous avons un grand tournoi de balle le troisième dimanche de juillet. C'est une belle fête de paroisse et nous y rencontrons souvent beaucoup d'amis. Cette journée-là, chacun se fait un devoir de faire sa part pour que tout soit un succès.

J'aime mon village car c'est là que je vais à l'école, que je rencontre mes amis, que je vais à la messe le dimanche. C'est aussi là qu'habitent mes grands-parents, mes oncles et tantes que j'aime beaucoup visiter. Ici, je me sens chez moi. Oui, je vous le dis, je suis très fière de Notre-Dame-de-Lourdes.

(Extrait) de Francine Deroche

A Notre-Dame-de-Lourdes nous avons un bel emplacement pour l'église, le presbytère, les écoles, le couvent et le foyer qui a maintenant 60 résidents. Les beaux sapins que l'on voit près de ces résidences ont été transplantés par les premiers colons au début de la paroisse. Pendant l'hiver on a le grand tournoi de curling organisé par la S.F.M. avec quelques membres locaux. Chaque année on a aussi un souper paroissial.

(Extrait) de Christian Delaquis



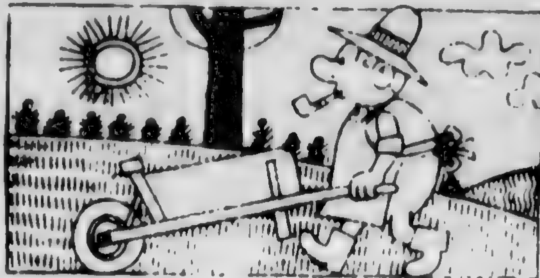
La première église de Notre-Dame-de-Lourdes fut bâtie en 1891, construite de billots. Un des ouvriers locaux était M. Philippe Cardinal, expert à calfeutrer entre les billots avec de la boue. L'église actuelle a été bâtie en 1896 et 1898. Le clocher fut mis vers 1909.

Francine Deroche (extrait)

Réponses:
1- Vrai. 2- Faux (pépinière des Clercs Saint-Viateur).
3- Vrai. 4- Faux (environ 200 paroissiens). 5- Vrai.
6- Faux (il n'y a jamais eu de cathédrale à Otterburne).
7- Faux. 8- Vrai.

M. Delaquis travaille dans son jardin; vois-tu cinq différences qui existent entre ces deux images?







BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3291 Marcel Sherwood, La Salle, Man.
3292 Bernard Campeau, Saint-Norbert, Man.
3293 Arlene Rossière, Winnipeg, Man.
3294 Claude Robert, Saint-Boniface, Man.
3295 Michèle Bisson, Saint-Vital, Man.
3296 Alain Normandeau, La Broquerie, Man.
3297 Rhéal Labossière, Saint-Adolphe, Man.
3298 Joane Normandeau, Sainte-Anne, Man.
3299 Suzanne Lagassé, Saint-Adolphe, Man.
3300 Alain Carrière, Otterburne, Man.

MEMBRE GAGNANT
de la semaine dernière
No 1683 — Louise Damphousse, 8 ans
Letellier, Man.
R0G 1C0

MEMBRE GAGNANT
No 2929 — Patrick Normand, 7 ans
147, Promenade Enfield
R2H 1A8

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

MA TIRELIRE D'AMITIÉ

Prends un petit pot de café ou autre, fais une ouverture sur le milieu du couvercle pour faire pénétrer tes sous dans le pot. Décore ta tirelire de petits dessins amusants! Quand tu auras fait de petites économies, tu penseras sûrement à faire plaisir à tes amis moins favorisés.

Bon Carême!

Bicolo

LE CARÊME

Le Carême vient de commencer! C'est un bon temps pour penser à se priver de quelques bonbons ou autres gâteries pour donner aux autres qui sont moins favorisés que nous. Peut-être aimerais-tu faire une petite tirelire (banque) pour ramasser quelques sous pour les enfants du Guatémala? Essaie celle-ci.



Pour recevoir ta carte de membre
remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal: ____________________
Ville: ____________________
Age: ________ Grade: ________

FRANCOPHONIE CANADIENNE (suite)

Terre à signer la Grande Charte et Simon de Montfort, le fondateur du Parlement britannique, ne fut-il pas, selon André Maurois, "le dernier des grands Français qui ont contribué à faire l'Angleterre". Ce n'est pas un accident fortuit si l'élégant parler de la France fut, pendant deux siècles, la langue officielle de l'Angleterre et si la moitié du vocabulaire anglais provient du latin et du français.

7. Avant d'arriver en Amérique, nos familles ont vécu et célébré tous les fastes de la France: la victoire de Charles Martel à Poitiers et le triomphe de Philippe Auguste à Bouvines, la fondation du Royaume latin de Jérusalem et la création de l'Empire latin de Constantinople, les Croisades de Saint-Louis et les Guerres d'Italie et de Flandres. Sans doute nos ancêtres ont-ils combattu avec Jeanne, la bonne Lorraine, pour la libération du Royaume de France; mais il furent aussi les concitoyens de François Villon et de Charles d'Orléans, de Ronsard et de Rabelais, de Montaigne et de Descartes, de Corneille, Molière et Racine. La plus grande partie de notre histoire s'est déroulée en Europe et non en Amérique. L'héritage culturel des Canadiens français se situe bien au-dessus et bien au-delà du folklore de la ceinture fléchée et de la soupe aux pois.

8. Il est surprenant de constater que c'était l'opinion du plus grand ennemi des Canadiens français, lord Durham.

9. Après avoir déclaré dans son célèbre *"Rapport sur les affaires de l'Amérique du Nord britannique"* que les descendants des Français dans le Bas-Canada" sont *"un peuple sans histoire et sans littérature"*, l'arrogant aristocrate anglais n'hésitait pas à se contredire singulièrement par cette affirmation:

"... ils ont rêvé sur les rives lointaines du Saint-Laurent le maintien, et l'héritage pour leurs fils, de la langue, des usages et des institutions de cette grande nation qui, pendant deux siècles, donna le ton de la pensée à l'Europe." "Après tout leur nationalité est un héritage".

10. Sans aucun doute. Et quel héritage culturel! Bien plus grand et ancien que celui de Lord Durham!

11. Vingt siècles de culture française, trente siècles de culture grécoromaine dont nous sommes les héritiers directs comme les peuples latins de langue espagnole et portugaise, voilà ce que représente en Amérique la nation canadienne-française!

12. Voilà ce que nos institutions d'enseignement doivent faire comprendre à toute la jeunesse du Québec et du Canada français! Car l'histoire de France, l'histoire de notre mère-patrie qui est aussi notre histoire, ne doit-elle pas s'enseigner, parallèlement à celle du Canada, dès l'école primaire?

13. La grandeur et la dimension universelle de notre héritage culturel, le plus important de la civilisation occidentale pour son ampleur et sa durée, voilà ce qu'il faut faire comprendre également à l'autre Canada! Car ne faut-il pas que les Anglo-Canadiens réalisent enfin que, derrière le passé américain des Canadiens français, il y a dans leur passé européen : quelques siècles de civilisation de plus qu'en Europe septentrionale ou centrale?

14. Car partie d'Athènes et de Rome la grande tradition culturelle gréco-romaine, après avoir transformé la Gaule et l'Hispanie, bifurqua un jour par Lisbonne, Madrid et Paris, pour s'implanter définitivement dans les deux Amériques latines, la française et l'hispanique.

15. Voilà ce qu'il faut faire savoir aux peuples de l'Amérique, de l'Europe et du monde afin qu'ils comprennent où se situe le Québec, où se place le Canada français dans l'évolution culturelle de l'humanité, dans le déroulement de l'histoire universelle!

Conclusion pratique

16. L'histoire de la civilisation française, européenne et ultramarine, s'impose à tous les degrés de l'enseignement au Canada français.

17. Je dis bien: civilisation. En effet, il ne s'agit pas d'émerveiller surtout les étudiants par le déploiement des fastes militaires de l'histoire de France: les guerres de Vercingétorix, Clovis, Charlemagne, Louis XIV et Napoléon. Il importe davantage de pénétrer nos jeunes compatriotes de la contribution française à l'avancement de l'humanité dans les arts, la religion, les lettres, la philosophie, les techniques et les sciences. Même aux époques d'éclipse politique, la France n'a jamais subi de périodes de décadence artistique ou intellectuelle. Au contraire, elle a exercé une influence à peu près constante sur l'évolution de la culture européenne.

18. Ce sont les principales caractéristiques et les grands faits de la civilisation française qu'il importe d'enseigner aux Canadiens français pour qu'ils comprennent la magnifique tradition culturelle qu'ils représentent et qu'ils doivent continuer et enrichir en Amérique.

19. Nos universités francophones devraient entreprendre la production des manuels nécessaires.

□

DES PERSONNES (suite)

sent qu'il n'est plus possible d'avoir une dizaine d'enfants à cause de la hausse du coût de la vie et les logements trop petits. Les jeunes mères devant souvent travailler à l'extérieur pour boucler le budget, il serait physiquement impossible d'élever 10 enfants comme on le faisait autrefois. On peinait parfois des treize, quinze heures par jour pour avoir la fierté de voir sa maison impeccablement tenue, les enfants propres et bien nourris tout en coopérant aux travaux de la ferme.

Heureusement, aujourd'hui, on peut prendre un peu de bon temps et avoir enfin des moments de loisirs que l'on emploie du mieux qu'on peut. Il y a une bonne organisation de loisirs au foyer "Chez Nous"; c'est un service de "Age and Opportunity Inc.". L'éventail d'activités de groupes y est bien garni: Cours de langues (anglais, espagnol), service de bibliothèque, chorale, bricolage, tricot, macramé, peinture, culture physique, natation, parties de cartes, de "shuffle board", "carpet bowling". La télévision compte aussi pour un des passe-temps favoris.

Le premier étage de l'édifice est occupé par une grande salle commune où on se retrouve pour les activités de groupes; on y rouve aussi deux ateliers de bricolage et les bureaux d'administration. Au neuvième étage, il y a aussi une salle commune près de la buanderie et à l'extérieur, une belle terrasse pour prendre le soleil ou le grand air et qui offre une vue magnifique sur toute la ville.

Les gens de "Chez Nous" ont retrouvé un véritable foyer; ils n'ont généralement pas de problèmes d'argent grâce au loyer très modique qui leur est chargé. Ils sont entourés d'amis, résidents et visiteurs membres de Clubs d'Âge d'or comme eux; ils s'entendent bien avec le personnel de l'édifice toujours prêt à recevoir des suggestions d'améliorations et à rendre de menus services. En somme, ils sont heureux de cette façon nouvelle de vivre et nous pouvons presque dire que leur "Chez Nous" est l'antichambre du paradis puisque le paradis n'est pas de ce monde.■

MISSION DES ÉDUCATEURS CATHOLIQUES

La mission des écoles catholiques aujourd'hui est de contrecarrer les tendances de la société contemporaine à mettre l'accent sur la consommation et sur un esprit de compétition "destructeur".

Selon l'Evêque de Victoria, Rémi DeRoo, qui s'adressait vendredi à des parents et éducateurs catholiques au cours d'une journée de recyclage à l'Académie Saint Mary, il est scandaleux d'inciter les jeunes à faire des études de plus en plus longues uniquement dans le but de gagner plus d'argent. "C'est une déformation totale du concept même d'éducation, une soumission totale aux valeurs de la société de consommation."

L'éducation religieuse est "une expérience de foi", a-t-il dit, dont le but est le développement de l'être humain tout entier "en relation avec les fins ultimes et non pas avec des besoins pragmatiques immédiats".

"Les services rendus par le professeur aux parents, aux élèves, et à la communauté tout entière constituent l'accomplissement d'un ministère", a-t-il dit, "car ils contribuent à la progression de l'Eglise du Christ".

Des discussions en groupes suivirent le discours de Monseigneur DeRoo, discussions qui, de l'avis même de nombreux participants, furent extrêmement enrichissantes. Des programmes de religion en école secondaire à l'approfondissement des valeurs chrétiennes, on échangea en effet beaucoup d'idées sur de nombreux aspects de l'éducation catholique.

✝

LA VÉRITÉ

Moi, Jésus, j'ai envoyé mon ange pour vous attester ces choses dans les Eglises. Je suis le rejeton et la postérité de David, l'étoile brillante du matin.
(Esaïe 11, 1, 10). (Ap. de Jean, ch. 22, v. 16).

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU PIERRE DAOUST, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, Agent à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba R2H 0G4 le ou avant le 29e jour du mois de mars, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 26e jour du mois de février, A.D. 1976.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE MÉLANIE GOSSELIN, du village de Saint-Malo, au Manitoba, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 9 avril 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour de février 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

CARNAVAL D'HIVER

À SAINTE-ROSE

**au Centre communautaire
et à l'arena de Sainte-Rose,**



ADMISSION CARNAVAL: Adultes - $1.50, ou quatre bulletins de vote pour le concours de la Reine

Etudiants et enfants - $0.75 ou deux bulletins de vote

LA DANSE: $2.50 à l'entrée
$2.00 (billets achetés d'avance)


MARIE-ANNE DELAURIER Commanditée par les Chevaliers de Colomb de Sainte-Rose


BRENDA DAME Commanditée par la Légion Canadienne de Sainte-Rose


DIANE LECUNFF Commanditée par les Dames Auxiliaires de Sainte-Rose


SUZETTE ROY Commanditée par les Dames Auxiliaires de l'Hôpital de Sainte-Rose

PROGRAMME

Dimanche, le 14 mars

* L'aréna ouvre à 12h30 p.m.
* La Reine et les Princesses sont escortées dans la salle du Trône à 1h30 heure
* Partie de hockey "Schmockey" (Loco-Angels)
* Club de patinage de fantaisie de Sainte-Rose
* Concours de costumes comiques et fantaisistes
* Présentation au Groupe Royal
* Tirage de prix de présence de $30 et $20 "compte-boni" offerts par la Banque Royale. Les prix seront présentés par Walter Matthews
* Des courses de tous genres et pour tous.

DANSE ET BANQUET ANNUEL DU CARNAVAL DE SAINTE-ROSE
Samedi, le 13 mars 1976
9h00 p.m. à 1h00 a.m.

Orchestre "The Stu Clayton"

Admission sur présentation de billet seulement .... $2.00 par personne (billets achetés d'avance)
$2.50 à l'entrée

On peut se procurer des billets d'avance en s'adressant aux membres du comité

Les billets sont vendus par les candidates, au prix de 25 sous et peuvent servir pour le vote

DU PLAISIR POUR TOUS ...
DIVERTISSEMENTS À NE PAS MANQUER

LES AMÉRICAINS (suite)

mortiers et des munitions. Le fort Saint-Jean tombe à son tour aux mains d'Allen mais celui-ci doit aussitôt s'en retirer ne pouvant tenir sous les attaques des soldats du major Preston, venus de Montréal. Allen repart vers Ticondéroga.

A Montréal, le colonel Templer convoque une assemblée des habitants au cours de laquelle il est décidé qu'il faut défendre la ville. On essaie d'organiser des milices, mais les seigneurs parviennent à peine à recruter 50 hommes. De leur côté, les Indiens refusent de se mêler à cette chicane de Blancs.

La province est dégarnie de troupes. Sept cents hommes à peine. Carleton prend des mesures d'urgence, envoie de l'artillerie à Saint-Jean, des troupes sur la Chaudière et au fort de la Galette (Ogdensburg). Le gouverneur n'a pas l'appui des habitants. La propagande des rebelles a des effets. Les paroisses du Richelieu se déclarent en faveur des Américains et envoient des émissaires dans d'autres paroisses *"pour les engager à ne point se porter contre ceux qui venaient les délivrer del'oppression britannique"*. Le fort de Chambly tombe, lâchement abandonné avec ses dix-sept canons et quantité de munitions, par le major Stopford, et les habitants de la paroisse se joignent aux insurgés. Les envahisseurs reviennent vers Saint-Jean qu'ils assiègent.

Carleton envoie l'ordre au lieutenant-colonel MacLean, à Québec, de venir le rejoindre à Sorel avec des milices. Alors qu'il atteint Sorel, MacLean voit trois cent cinquante Canadiens qui font partie de sa troupe le déserter. Traversant à Longueuil, en route vers Sorel, Carleton est arrêté par les troupes américaines du Vermont commandées par le colonel Seth Warner et se retire précipitamment craignant *"de voir passer son monde à l'ennemi"*. MacLean s'engage vers Saint-Jean mais ne peut pas aller plus loin que Saint-Denis. Les ponts sont rompus, les habitants de la région se sont soulevés. Il reprend le chemin de Sorel *"où ses gens, gagnés par les émissaires de Chambly, [l'abandonnent] presque tous"*.

Saint-Jean tombe aux mains des Américains. Montgomery, maître du lieu, pousse vers Montréal que Carleton ne peut défendre, les Canadiens lui refusant leur collaboration et les marchands anglais s'objectant *"à tout enrôlement quelconque"*.

Dans les campagnes, la situation n'est pas meilleure. Les habitants refusent de prendre les armes. Des seigneurs menacent leurs censitaires. A Terrebonne, le sieur de La Corne menace de la prison et des fers les miliciens récalcitrants et va jusqu'à frapper certains d'entre eux, ce qui provoque une réaction immédiate chez les habitants des paroisses de La Chesnaie, de Mascouche et de Repentigny qui se rassemblent pour résister.

"ON VOUS DEMANDE SEULEMENT UN PETIT COUP DE MAIN. . ."

Carleton est furieux, menace de brûler Montréal et de se rembarquer pour Québec. Il avait demandé à l'évêque Briand d'user de son influence auprès des habitants. L'évêque s'était immédiatement exécuté et avait publié un mandement: *"Une troupe de sujets révoltés contre leur légitime souverain, écrit-il, qui est en même temps le nôtre, vient de faire irruption dans cette province, moins dans l'espérance de s'y pouvoir soutenir que dans la vue de nous entraîner dans leur révolte, ou au moins de nous engager de ne pas nous opposer à leur pernicieux dessein. La bonté singulière et la douceur avec laquelle nous avons été gouvernés de la part de Sa Très Gracieuse Majesté le roi George III, depuis que, par le sort des armes, nous avons été soumis à son empire, les faveurs récentes dont il vient de nous combler, en nous rendant l'usage de nos lois, le libre exercice de notre religion, et en nous faisant participer à tous les privilèges et avantages des sujets britanniques, suffiraient sans doute pour exciter votre reconnaissance et votre zèle à soutenir les intérêts de la couronne de la Grande-Bretagne. Mais des motifs encore plus pressants doivent parler à votre coeur pour le moment présent. Vos serments, votre religion, vous imposent une obligation indispensable de défendre de tout votre pouvoir votre patrie et votre vie. Fermez donc, chers Canadiens, les oreilles, et n'écoutez pas les séditieux qui cherchent à étouffer dans vos coeurs les sentiments de soumission à vos légitimes supérieurs que l'éducation et la religion y avaient gravés. Portez-vous avec joie à tout ce qui vous sera commandé de la part d'un gouverneur bienfaisant, qui n'a d'autres vues que vos intérêts et votre bonheur. Il ne s'agit pas de porter la guerre dans les provinces éloignées: on vous demande seulement un petit coup de main". . ."*.

Les seigneurs canadiens-français et le clergé avaient adopté en bloc la cause de l'Angleterre. La masse des habitants se tint à l'écart, se contentant de tirer le meilleur parti de la situation, c'est-à-dire profitant de la présence des troupes d'invasion pour leur vendre des denrées. *"Fils de Normands, avisés et raisonneurs, écrit Lanctôt, les censitaires entendent rester maîtres chez eux et neutres dans la lutte, et refusent de se faire occire ou pour les Anglais ou pour les Américains"*.

(A SUIVRE)

Plombiers

LOU'S PLUMBING & HEATING

Plomberie et chauffage
Résidences et commerces
Rénovation et réparation
Nettoyage de tuyaux

Louis Toupin, propriétaire
328, Youville, Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-1708

BOULET
Plumbing and Heating Co. Ltd.

Plomberie et chauffage — installation du chauffage au gaz — On offre un bon service de rénovation et de modification.

Fernand Boulet — Propriétaire **Téléphone: 247-6364**

DOUBLE L
Plumbing and Heating

Plomberie et chauffage — résidences, commerces, industries. Rénovation, modifications. Travail professionnel.

Louis Manaigre **Au téléphone: 269-5108**
Larry Amal **et 1-883-2113**

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie

Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française

1392, route Pembina Téléphone: 475-1506

Spécialiste du cuir chevelu

KLEIN'S HAIR AND SCALP SPECIALISTS LTD.

Résout les problèmes des cheveux et du cuir chevelu

* Pellicules
* Perte excessive des cheveux
* Cheveux huileux
* Cheveux secs

714, Edifice Boyd • 388, av. Portage • Tél.: 942-4133

agents d'immeubles

À RÉDUCTION !!!

FAITES VITE SI VOUS DÉSIREZ acheter cette maison de 3 chambres à coucher à Saint-Boniface, car le propriétaire est pressé de vendre. Cour et patio spacieux — Près de l'église, du magasin du coin, de l'école et de la piscine Boni-Vital. A prix réduit: $32,900!

Ken Demare 269-7083
George Demare 247-7604

DEMARE REAL ESTATE

"Nous vous offrons plus que des murs. . . nous vous offrons un foyer. . ."

À VENDRE
Trust Royal
"L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE"

Trust Royal

Tél.: 257-3370

PARC WINDSOR

Grande maison de deux étages, 4 chambres à coucher, cuisine spacieuse et moderne pour la femme occupée. Garage attenant, salle de récréation bien finie. La cour donne un air privé dans une atmosphère de parc. Le tout est beaucoup plus pour seulement $55,000. Appelez Maurice au 257-3370 ou 257-0565.

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher **Tél.: 247-8861**

PRES ILE-DES-CHENES — Grand lot de 5 acres sur grand chemin ouvert à l'année. Prix très raisonnable à $11,900.

ST-BONIFACE — Rue Deschambault. Grande maison de famille ainsi que revenu si désiré. Située sur lot de 45 x 150. Grande cour à l'avant et à l'arrière ainsi que grand jardin. Garage, et stationnement pour 2 voitures. Prix très attrayant.

ST-VITAL — Joli petit bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher, grand salon, beau plancher de bois dur. Lot spacieux et belle cour. Prix modique à $23,900.

NORWOOD — Grand duplex complètement privé. Soubassement à la grandeur. Tout près du Précieux-Sang. Très bon revenu. Comptant requis raisonnable.

ST-VITAL — Deux grandes maisons de 2 étages sur rue résidentielle et tranquille. Prix: seulement $18,900 chacune.

Noël Bérard : 233-3794
Paul Gagnon : 256-6538
Paul Fournier : 257-0791

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.

PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer CO. LTD.

Gérant :
Rolly Painchaud Tél.: 256-5869

On demande

Scotia BANK

LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE
est à la recherche, pour emploi immédiat, de

CAISSIER(E)

pour sa succursale de Saint-Boniface

Bien qu'une expérience bancaire serait préférable, toutefois elle n'est pas essentielle.

On donnera préférence aux candidats qui ont déjà de l'expérience en ce domaine et qui font preuve de dispositions agréables à l'égard du public.

La connaissance du français et de l'anglais s'impose.

Pour plus de renseignements quant à cet emploi, communiquer avec Diane Frazer en composant 943-7846.

Cette position est ouverte aux candidats des deux sexes.

PROVENCHER SHELL

Caissières-réceptionnistes bilingues pour station libre-service
Travail à plein temps et à temps partiel.
Connaissance de comptabilité nécessaire.

Tél.: 233-7431 **174, boulevard Provencher**

À vendre

Lot et maison avec chauffage électrique. A été rénovée à l'intérieur et comprend eau courante et égoût. Prix: $8,800. Quelle offre? Pour plus d'information, écrire à: C.P. 145, Ste-Agathe, Manitoba, R0G 1Y0.
47-249-48 C

St-Malo - Maison de 3 chambres à coucher. Chauffage électrique. Près église et école. Lot: 70 x 165. Composer: 347-5425 après 6 h p.m.
44-238-47 C

À louer

Précieux-Sang — Dans duplex - Beau logis de 3 pièces au 1er étage. $160.00 par mois. Libre. Composer: 233-6697 ou 334-3613.
46-248-JNO

Unités de logement de 2 et 3 chambres à coucher à louer dès juillet. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, angle des rues Vista et St. Mary's - Tél.: 253-4539 (Claude Gagné).
38-182-JNO

ST-BONIFACE - Appartement de 2 chambres à coucher, salon, salle à manger et cuisine au 1er étage. "Rumpus room", salle de couture et salle de jeux au soubassement. Libre: 1er avril. $230.00, eau, chauffage et stationnement inclus. Composer 256-3414.
47-250-47 C

personnel

ON DEMANDE

Tapissier "upholsterer" avec amplement d'expérience. Emploi à plein temps. Salaire supérieur. Excellente condition de travail. Appelez Philip Weiss au 947-1878 — le soir 338-0779.
42-222-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

LIVRE GRATUIT: "Bonnes Nouvelles Aujourd'hui". Composer: 783-0829, sauf le mercredi.
44-239-48 C

ON DEMANDE

Tailleur et dessinateur de patrons en tapisserie "upholstery" complètement qualifié et avec une certaine expérience dans la production. Excellente condition de travail. Appelez Philip Weiss au 947-1878 — le soir 338-0779.
42-221-JNO



NORWOOD
Duplex côte à côte. 3 chambres à coucher et salle à manger de chaque côté. Le côté sud avec tapis mur à mur et garage double.

ST-BONIFACE $29,900
Trois petites maisons sur lot de 132 x 112. Vendeur prendrait l'hypothèque pour acheteur qualifié.

RUE BERRY
Maison de 2 étages. Soubassement complet. 2 logis. 2 salles de bains. Pourrait servir comme maison de famille. En très bon état.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Si vous cherchez une grande maison de famille, la voici! 2½ étages, 7 chambres à coucher, grande cuisine, 2 salles de bains. Près des écoles. Peut être achetée avec un dépôt minime.

ST-VITAL
Chemin Sainte-Marie. Maison de 1½ étage sur lot de coin zoné commercial. On demande $26,500.

RUE KITSON
Maison 1½ étage - 1 logis de 2 ch. à c. au premier - Revenu $135.00. 1 logis de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $150.00. 2 salles de bains. Chambre supplémentaire au sous-sol, avec salle de bains de 2 pièces. Revenu $55.00. Garage loué à $15.00 par mois.

NORWOOD $28,500
Maison de 1½ étage. 3 petits logis. Sur lot de 50 pieds. Pourrait servir comme maison de famille.

ST-BONIFACE $21,500
Maison de revenu de 1½ étage. 2 logis, 2 salles de bains et entrées privées.

M METRO AGENCIES LTD.

Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510



DANIS REALTY LTD.
519, CH. STE-MARIE – ST-VITAL

Tél.: 247-8957

Nous faisons de si bonnes affaires que nous devons agrandir nos cadres. . .

Nous cherchons des "vendeurs" et des 'vendeuses"

Nous offrons:

- Entraînement individuel
- Un des meilleurs plans de "commissions plus boni"
- Un programme de publicité
- Des facilités de financement pour les propriétés vendues
- Le choix des heures de travail

Si une carrière dans l'immeuble vous intéresse, appelez Mme Aline R. Danis pour rendez-vous.

SAINTE-FAMILLE (suite)

Une petite nouvelle en passant: le 25 février nos jeunes ont fait un petit festival et nous sommes fiers de leur beau travail; ils méritent des félicitations.

Une fois les dépenses payées, les recettes atteignaient le joli montant de $500.00. Merci beaucoup à tous ceux qui sont venus nous encourager.

Mme E. L'Heureux

Vous avez des opinions à exprimer? Écrivez. Les "LETTRES À LA LIBERTÉ" sont lues. . .